



N°276  
JANVIER 2004

# Montpellier

## Notre Ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



## Une œuvre de Robert Combas à l'opéra Berlioz

Le célèbre peintre sétois, Robert Combas, vient de réaliser une œuvre magistrale, pleine de souffle et de couleurs, à l'occasion du bicentenaire d'Hector Berlioz. La fresque orne l'entrée de l'Opéra Berlioz au Corum



# Pour les fêtes Montpellier brille de mille feux



*Les rues piétonnes.*

*Antigone*



*La place de la Comédie*



*L'Esplanade*



*La place Jean-Jaurès*

# Intempéries de décembre : Montpellier relativement épargnée

**A la suite des violentes intempéries du 3 décembre dernier, on ne déplore aucune victime et les dégâts matériels sont restés limités grâce aux bassins de rétention aménagés dans le cadre de la prévention des inondations**

Pour la première fois de son histoire, mercredi 3 décembre, le département de l'Hérault a été classé en zone d'alerte rouge, synonyme de vigilance absolue, "pour faire face à des phénomènes météorologiques dangereux et exceptionnels". Pour la journée du 3 décembre, Météo France évalue le cumul des précipitations à 175 mm. Bien que moindres que celles du 22 septembre (275 mm en 24 heures), ces pluies ont causé plus de dégâts car elles se sont abattues sur des sols déjà largement détrempés. Le débit du Lez au plus fort moment était de 480 m<sup>3</sup> / seconde contre 350 m<sup>3</sup> / seconde, le 22 septembre.

## UN PC DE CRISE, À L'ÉCOUTE DES ADMINISTRÉS

Le PC de crise de la mairie de Montpellier, installé de manière permanente salle Saint Roch, a été mobilisé dès mercredi 3 décembre à 6h30 et a été actif jusqu'à 22h30. Il a été rouvert le 4 décembre de 6h30 à 12h.

Le PC de crise rassemble en mairie des représentants des services municipaux : voirie, eaux, espaces verts, sports, police municipale, centre de supervision urbaine, CCAS, auxquels s'ajoutent des représentants de TaM, de la police nationale et des sapeurs-pompiers. Il recueille et traite toutes les informations sur la situation de crise et répond à toutes les interrogations des Montpelliérains ou demandes d'interventions, en donnant bien sûr la priorité aux urgences. Ces informations s'inscrivent en temps réel sur le site internet de la mairie : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr)

Le PC de crise de l'hôtel de ville répartit ensuite les demandes d'intervention vers les 7 autres PC de crise décentralisés installés dans les quartiers.

## PLUS DE 1000 APPELS ONT ÉTÉ REÇUS

80 % des appels étaient des demandes d'information sur l'état des routes autour de Montpellier et des rues de la ville.

10 % concernaient des appels pour des caves inondées.

10 % signalaient des arbres menaçants ou tombés, des glissements de terrains, des effondrements de murs.

Au total, près de 500 interventions de mise en sécurité des sites ont été réalisées entre le 3 et le 4 décembre par des agents municipaux ou des entreprises.

Sur Montpellier, trois centres d'hébergement ont été ouverts:

Le Zénith, le gymnase Olympie et le gymnase Coubertin ont accueilli mercredi soir des dizaines d'automobilistes qui ont pu progressivement rentrer chez eux dans le courant de la nuit. Une équipe de sapeurs-pompiers de Toulouse avait établi son quartier général au gymnase Ferrari.

## AU COURS D'UNE ET PEU DE DÉGÂTS IMPORTANTS

La population a bien entendu les messages de prudence lancés par le maire et l'adjoint délégué à la voirie. On ne déplore aucune victime et aucune situation de détresse n'a été enregistrée.

On note cependant quelques glissements de terrains notamment sur la route de Bionne, dans la rue Xavier de Ricard où le ballast de la voie ferrée s'est affaissé, dans la rue Jausserand où quelques arbres ont été déracinés et rue de la Draye qui a dû rester fermée le temps que les berges du Lez soient confortées.

A titre préventif, tous les parcs municipaux sont restés fermés jeudi 4 décembre au matin. À l'exception du parc Edith Piaf, tous ont pu rouvrir le 5 décembre après leur nettoyage et l'expertise des arbres. Au niveau des équipements municipaux, on ne constate que des dégâts matériels relativement limités et pratiquement tous ont pu rouvrir sans délais.

Cependant, pour faciliter l'indemnisation par les assurances des dégâts occasionnés, tant pour les particuliers que pour la collectivité, la ville a demandé et obtenu son classement en état de catastrophe naturelle.

## Conseils aux Montpelliérains

Par Daniel Robequain  
Directeur général des  
services techniques de la  
ville de Montpellier

Le premier conseil que je souhaite donner aux Montpelliérains en cas de violentes intempéries, c'est de se déplacer le moins possible, de rester chez eux, de ne pas ajouter aux embouteillages si ce n'est pas indispensable, et de laisser par exemple leurs enfants à l'école en attendant l'accalmie. Ils y sont plus en sécurité que dans des rues inondées et encombrées.

Deuxièmement, et c'est impératif, ils doivent respecter la signalisation et en particulier les barrières mobiles. Il faut savoir que, quand le niveau de l'eau dépasse de peu le bas des portières de voitures, celles-ci se mettent à flotter, et le courant peut avoir une force extraordinaire. Le risque d'être emporté est bien entendu plus élevé pour les piétons et les cyclistes. Quand une rue est barrée, c'est qu'il y a un risque.

Quelques conseils de civisme aussi : même si les services municipaux nettoient régulièrement les avaloirs, ils ne peuvent être présents en permanence, en cas de fortes intempéries, à tous les points bas pour enlever les feuilles mortes amenées souvent de loin par le vent ou le ruissellement des eaux de pluie et recouvrant ces ouvrages. D'une part en effet, ils ont comme tous les Montpelliérains de grandes difficultés à se déplacer, d'autre part, leur présence devrait être permanente compte-tenu de la rapidité avec laquelle un avaloir nettoyé est à nouveau recouvert de feuilles. Enfin, ils sont sollicités par de multiples tâches prioritaires comme l'hébergement des personnes ne pouvant rentrer chez elles ou le rétablissement de la circulation. Il est donc souhaitable que les riverains, dans la mesure de leurs possibilités, contribuent aux efforts des services publics pour protéger leurs biens. Je demande également aux Montpelliérains de ne pas jeter dans le lit desséché des cours d'eau des déchets et des encombrants faisant obstacle au libre écoulement des eaux.

Enfin, pour des maisons exposées, des dispositifs simples comme des plaques de tôle rigide placées en travers des portes ou des fenêtres en rez-de-chaussée peuvent, jusqu'à une certaine limite, arrêter efficacement l'eau.



# MONTPELLIER en images



La place Albin-Tixador, située devant la Maison pour tous Frédéric-Chopin dans le quartier des Beaux-Arts, a été inaugurée le 23 novembre dernier en présence de la famille et des amis de ce héros montpelliérain de la Résistance, qui fut conseiller municipal de Montpellier de 1945 à 1959.



Importante mobilisation des jeunes et des associations dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le Sida le 1<sup>er</sup> décembre 2003. Cette journée a été dotée d'une semaine de prévention contre le sida organisée par le service Jeunesse de la ville en liaison avec de nombreux partenaires.



Le 6 décembre, cérémonie commémorant le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général de Gaulle.



Inauguration de la salle Le Christalys, salle annexe de la Maison pour tous Albert-Camus mise à la disposition d'associations sportives du quartier Croix d'Argent



Le 5 décembre, une cérémonie au Monument aux morts de toutes les guerres a été organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, en présence de nombreuses personnalités.



Le 13 décembre, dans le cadre de Montpellier Grand Cœur, inauguration du square Louis-Boffet situé rue Lallemand, en présence notamment de Monseigneur Guy Thomazeau, archevêque de Montpellier. Louis Boffet a été évêque de Montpellier de 1976 à 1996.



Vernissage de la traditionnelle Foire aux Santons installée au Carré Sainte-Anne le 13 décembre dernier.



L'Association Française de Myopathie et les Montpelliérains, services de la Ville, bénévoles, monde associatif, étudiants, Age d'Or, Maisons pour tous etc. se sont mobilisés massivement cette année encore à l'occasion du Téléthon les 5 et 6 décembre. Un événement de fête, de générosité et de convivialité qui a permis de recueillir de nombreux dons pour faire avancer la recherche contre la maladie.



Après plusieurs mois de chantier, l'Arc de Triomphe, œuvre de l'architecte Charles-Augustin Daviler, a retrouvé son aspect d'origine et les couleurs qui l'habillaient au 17<sup>e</sup> siècle. Les travaux de rénovation ont été inaugurés le 13 décembre.



Plein d'idées et beaucoup de projets

**Matthieu,**  
"Il faudrait installer un parc à vélos à côté et autour de l'école et puis aussi d'autres, devant le marché et devant la Maison pour tous par exemple, parce que quand on a un vélo on ne sait jamais où le garer".

**Kévin,**  
"Moi ce que j'aimerais, c'est créer un lieu où on pourrait apporter les jouets qu'on n'utilise plus pour qu'on puisse, avec l'aide d'une association, les offrir aux enfants orphelins ou abandonnés. Ça doit être terrible de ne pas avoir de parents..."

**Thibault,**  
"Ce serait bien de passer une journée ou plus avec des personnes âgées qui sont seules ; aller se promener avec elles et puis par exemple organiser un spectacle, pour qu'elles rigolent un peu, parce qu'elles sont tristes..."

**Adrien,**  
"On a besoin d'une piste de roller et de skate dans le quartier. Moi je fais du roller, mais c'est aussi pour tous ceux qui skatent et qui n'ont pas le droit de le faire dans la rue et sur les trottoirs..."

**Aurore,**  
"Cela serait bien de vivre comme les hommes de la Préhistoire. On pourrait, par exemple s'installer avec un groupe dans une grotte et en utilisant les moyens du bord, chasser et pêcher comme eux. J'ai déjà trouvé la grotte..."

**Tiffany,**  
"On pourrait aller tenir compagnie aux personnes âgées dans les hôpitaux et les maisons de retraite et aussi faire du sport avec les enfants malades : on fait bien du basket en fauteuil roulant..."

## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

# Les enfants ont la parole

Leurs projets sont constructifs et pleins d'humanité.  
Ils auraient tendance à bousculer notre monde d'adultes, pensé par des adultes...  
Une leçon de citoyenneté partagée.



C'est au cours de l'assemblée inaugurale que les élus enfants sont présentés aux conseillers municipaux adultes et que les projets retenus sont exposés.

### Les 66 conseillers municipaux élus

#### Les élus de la Croix d'Argent

- A l'école élémentaire Voltaire : Wallid Bensliman, Thibault Gerace, Diane Guerricabeytia, Jessica Novara, Beverley Reverbel et Mauriane Vendéoux.
- à l'école élémentaire Georges-Siméon : Kévin Barjou, Agnès Berti, Amandine Bru, Christopher Lagasse, Matthieu Morancy et Adrien Sauvan.

#### Les élus de la Mosson

- à l'école élémentaire Heidelberg : Siham Akrafi, Hafssa Amni, Luiz Fernando Da Silva, Asma Menni, Mariam Soukouna et Cirine Zourgui.
- à l'école élémentaire Léopold-Sedar-Senghor: Maria Djene, Tiffany Dupuy, Kévin Fernandez, Nabil Hatimi, Thomas Lequelléc et Aurore Millet.
- à l'école élémentaire Franklin-Delano-Roosevelt: Myriam Akbabai, Kévin Ali, Aïllane Belfakir, Jihane Benjaballah, Kévin Clarens et Kévin Lakernane.

#### Les élus des Cévennes et de Celleneuve

- à l'école élémentaire Julie-Daubié : Kaïna Dallavalle, Soraya Blanchot, Nordine Boussakraou, Mégane Colomina, Redwane Hamdani et Joanna Zeino.
- à l'école élémentaire Léo-Malet : Elise Belloc, Nicolas Carrat, Anissa Herizi, Emma Lagardère, Loubna Megherbi et Estelle Teyssier.
- à l'école élémentaire Joseph-Delteil : Ilham Ait Haddou, Laïla Charki, Hanane Fagache, Nora Jebbour, Amal Zemmahi et Hanan Zemmou.

#### Les élus de Montpellier-Centre et des Hôpitaux-Facultés

- à l'école élémentaire Charles-Daviler : Valentine Antonmattei, Lison Balsalobre, Sarah Cohen Boulakia, Pierre Finance, Marie Gallix et Aurélien Zambonino.
- à l'école élémentaire Jules-Ferry : Maéva Esnault, Mathilde Frot, Mélissa Gautreau, Eloïse Malgoire, Vincent Roussin et Joris Trémoulet.
- à l'école élémentaire Condorcet : César Angels, Samuel Bricas, Gauthier de Zanet, Maéva Hoareau, Javier Martinez et Alice Vincent.

"**B**onjour monsieur le maire, nous sommes très heureux d'être ici avec vous. Nous allons vous présenter nos projets. Nous comptons beaucoup sur vous pour nous aider à les réaliser, mais vous pouvez aussi compter sur notre aide."

Ils sont 66 conseillers municipaux nouvellement élus. C'est en présence de leurs camarades de classes, de leurs enseignants et également de quelques parents, qu'ils ont présenté, le 15 décembre dernier en séance plénière, aux conseillers municipaux adultes, les projets pour lesquels ils ont été élus par leurs pairs.

### "VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOTRE AIDE"

Qu'il s'agisse de protéger l'environnement, d'appeler au civisme, d'améliorer leur quotidien ou de s'ouvrir aux autres, les conseillers municipaux enfants font montre de sagesse, d'efficacité et de motivation. Leurs sujets favoris restent cependant ceux qui ont trait à la solidarité ou la fraternité. "Nous voulons rencontrer des enfants des écoles voisines pour les connaître, car c'est important d'échanger. Nous voulons aussi être plus sévères avec les personnes qui prennent la place de stationnement des handicapés. Nous voulons aider les enfants malades et nous allons trouver des idées". S'ils savent être sans concession sur les injustices et les inégalités, ils savent aussi rester enfants et force de proposition pour satisfaire leur besoin de jeux, de rêves et de découvertes : "Nous aimerions avec nos

classes, faire du sport pendant un jour entier en organisant un grand tournoi. Nous voudrions aussi continuer à embellir notre cour en fabriquant des mosaïques. Nous sommes allés voir "Le journal de Grosse Patate" au théâtre Jean-Vilar avec l'école et l'enfant nous est venue de monter nous-mêmes une pièce cette année. Il y a aussi une sortie qu'on n'a jamais faite : c'est découvrir les fonds sous-marins sur un bateau". A l'évidence quand les enfants ont la parole, ils s'en servent.

### GRAINE DE CITOYEN

C'est cela l'intérêt des Conseils municipaux d'enfants : instaurer un dialogue entre élus enfants et adultes sur tous les sujets de la vie quotidienne et initier à la prise de parole, à la réflexion et au travail en commun. C'est permettre aussi d'appréhender la complexité du fonctionnement d'une municipalité, ainsi que les réalités économiques et sociales. Chaque année, les enfants élus sont regroupés, en fonction de leurs projets, au sein de commissions thématiques qui leur permettent, à l'instar de leurs collègues adultes, d'approfondir et de finaliser leur travail, aidés en cela par des personnalités de la Ville et les services municipaux compétents. Le Conseil municipal d'enfants a été créé par la Ville en 1993 et les objectifs à l'origine de sa création semblent atteints. En 10 ans, ce sont en effet plusieurs générations d'enfants des écoles - et donc de futurs citoyens - qui ont été sensibilisés à cette démarche destinée à favoriser une meilleure proximité de la démocratie locale.

## Les élections en images



1 Des professions de foi très imagées



5 Signature du registre.



2 Il faut prendre tous les bulletins.



6 Le dépouillement.



Le décompte des voix.



3 Passage obligé dans l'isoloir.



4 Pose de l'enveloppe dans l'urne

### Le conseil, comment ça marche ?

#### Une campagne en règle

Onze écoles élémentaires ont été désignées cette année dans quatre quartiers de la Ville, pour participer à l'élection du Conseil municipal d'enfants. Un roulement est établi tous les ans pour permettre à toutes les écoles élémentaires de la ville de participer. Au cours de ces élections, tous les élèves de CM2 des écoles désignées peuvent se porter candidats. Pour être élu, il faut habiter Montpellier, et avoir l'autorisation de ses parents. Les candidatures sont recensées dans chaque classe et les listes officielles des écoles sont ensuite transmises à la mairie. C'est à ce stade que la campagne électorale peut commencer. Il s'agit alors pour l'élève candidat de convaincre ses camarades de voter pour lui en leur faisant part de ses idées et projets pour son quartier ou la ville.

#### Un scrutin pour de vrai

Les élections de cette année ont eu lieu les 17 et 18 novembre derniers. Pour les scrutins, la ville se charge de préparer les bulletins de vote, les urnes, les isolements, ainsi que les cartes d'électeurs de chaque élève. Les élections se déroulent simultanément dans les bureaux de vote situés dans les onze écoles. Leur déroulement est identique à celui des élections des conseillers municipaux adultes, à ceci près que les assesseurs et les secrétaires sont des enfants, tandis que le président du bureau de vote est un adulte. Sont élus pour un an, les candidats qui totalisent le plus de voix dans chaque école.

#### Un conseil comme les grands

Les enfants se réunissent au sein de leur quartier tous les quinze jours, le mercredi matin. Une animatrice de la Ville est chargée d'encadrer leur travail. Les enfants répartis en commissions spécialisées créées en fonction des orientations choisies, travaillent à la mise en place des projets. Des moyens matériels sont mis à leur disposition et ils doivent également gérer tous ensemble le budget alloué spécialement par la Ville. De retour dans leurs classes, les conseillers s'engagent à informer leurs camarades des avancées et réalisations des projets.

## Vacances pour Tous

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Hérault organise des séjours pour les prochaines vacances en février.

- Du 8 au 14 février : ski et surf à Serre Chevalier, pour les ados (13/17 ans)

- Du 8 au 14 février : séjours à Porté Puymorens, à Ancelle sur les Monts d'Aubrac pour les 6/12 ans

- Du 15 au 21 février : activités scientifiques (Le domaine d'Ariane à Toulouse)

- **Vacances studieuses :** séjours linguistiques à l'étranger où alternent activités linguistiques et de loisirs

Renseignements :  
Vacances pour Tous,  
40 rue du Faubourg  
Saint-Jaumes

34967 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 04 34 88/85/84

## "Rénover et se reconstruire"

Les compagnons Bâisseurs Hérault présentent leurs actions de solidarité autour de l'amélioration du logement : expos, photos, témoignages.

Lieu Ressources

38 rue Proudhon (quartier des Beaux-Arts),  
jusqu'au 16 janvier.

## UN TICKET D'ARGENT POUR LES TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMÉRATION

Pour la douzième année consécutive, le magazine "Rail et Transports" dresse, dans son numéro de décembre, le Palmarès 2003 des Transports Publics des grandes villes. Montpellier se positionne cette année à la deuxième place, ex æquo avec Lyon et Nantes. Six critères ont été passés au crible : l'usage, le droit au transport, les tarifs, le financement, l'accessibilité et le confort, critère pour lequel Montpellier obtient la première place. La remise des tickets d'Or et d'Argent se déroulera le mardi 27 janvier.

Ce palmarès est une vraie marque de reconnaissance pour la Communauté d'Agglomération de Montpellier, organisatrice des transports en commun sur son territoire.

## LA CRÈCHE AGROPOLIS INAUGURÉE EN JANVIER

Suite aux travaux de réfection effectués à la crèche Agropolis située au 30, rue Jean-François Breton, une inauguration est prévue le mercredi 14 janvier 2004 à 9h30.

# L'eau potable à Montpellier : à boire sans modération

Le conseil municipal, dans sa séance du 22 décembre a donné un avis favorable au rapport annuel sur le prix et la qualité du service de distribution publique d'eau potable pour 2002. Extraits de ce document qui confirme que l'eau à Montpellier est de bonne qualité

## ORGANISATION DU SERVICE DES EAUX

La Ville de Montpellier exerce en propre ses compétences en matière d'eau potable et a transféré à la Communauté d'agglomération de Montpellier ses compétences en matière d'assainissement. L'exploitation du service public de distribution d'eau potable, y compris le relevé des compteurs et la facturation, est affermée à la Générale des eaux par délibération du conseil municipal en date du 25 juillet 1989.

La Ville réalise et finance les études et travaux neufs relevant de sa maîtrise d'ouvrage.

Le service public de distribution d'eau potable dessert les communes de Montpellier et Juvignac et fournit de l'eau en gros au SIAE du Pic Saint-Loup, au SIAE du Salaison et aux communes de Montferrier-sur-Lez (en secours), Grabels et Prades-le-Lez.

## LA PRODUCTION DE L'EAU

L'eau distribuée provient de la source du Lez. Elle est prélevée dans la nappe par une usine de pompage d'une capacité de 2000 litres /seconde. Le volume annuel prélevé en 2002 est de 34 258 090 m<sup>3</sup>.

L'eau brute est traité à l'usine de clarifica-

tion François-Arago. La désinfection est réalisée par du bioxyde de chlore.

Le service dispose d'un appoint assuré par l'eau du canal de la Compagnie du Bas Rhône Languedoc. Cette eau est traitée à l'usine de Portaly.

Sur la commune de Montpellier, le service dessert 29 500 abonnés dont 95 % d'abonnés domestiques.

Un système de télésurveillance et de télégestion de l'ensemble des installations de production et de distribution permet d'assurer 24h sur 24h le suivi de la qualité et de la quantité d'eau nécessaire aux besoins du service.

## UNE EAU DE QUALITÉ, SOUS HAUTE SURVEILLANCE

En 2002, 998 analyses officielles de contrôle ont été effectuées et 11950 paramètres analysés. Pour être propre à la consommation, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur la qualité micro biologique, la qualité organoleptique, la qualité physico-chimique, les substances indésirables, les substances toxiques, les pesticides et produits apparentés. La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret 89-3 du 3 janvier 1989. Les prélèvements sont faits par le service communal d'hygiène et de santé pour le compte de la DDASS et les analyses sont réalisées par le laboratoire régional officiel (l'Institut Bouissou-Bertrand).

## LE PRIX DE L'EAU POTABLE

La facturation comporte une partie fixe faible correspondant à l'abonnement et une partie proportionnelle au volume réellement consommé. Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, les tarifs s'établissent de la manière suivante :

La part fixe, pour un abonnement domestique, s'établit à 14,70 € TTC soit une augmentation de 2,23 %

La part proportionnelle, assainissement non compris, s'élève à 1,4078 € TTC ce qui correspond à une diminution de l'ordre de 2 %. Cette baisse de la part proportionnelle est le fait d'une diminution de la rémunération du fermier



Réparation d'urgence d'une fuite sur la conduite amenant les eaux de la source à la station François-Arago

intervenue le 1<sup>er</sup> juillet 2002 dans le cadre de la révision quinquennale du traité d'affermage (avenant n°6 adopté par le conseil municipal de 12 juillet 2002).

## PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2002

1595 mètres linéaires ont été renouvelés principalement boulevard Ledru-Rollin, rue Dom Vaissette, Frères Platter, Coronille et Caducée.

1099 ml de réseaux ont été renforcés ou déplacés à la suite d'opérations de voirie (rue des Scarabées, rue de Rouville, allée Tastavin...).

L'extension du réseau d'eau potable réalisée par le service des eaux a concerné 1249 ml.

Dans le cadre du programme pluriannuel de suppression des branchements en plomb, 1232 unités ont été supprimées et remplacées par du matériel en polyéthylène.

Pour les ouvrages de production, de surélévation et de stockage, les travaux ont concerné le remplacement d'équipements de mesure, de vannes, de pompes, d'automates et de cellules électriques.

Par ailleurs, l'adaptation de la station de clarification François-Arago au traitement des eaux brutes du Bas Rhône Languedoc a été autorisée par arrêté préfectoral du 11 février 2002. Le concours financier de l'Agence de l'eau a été obtenu et notifié le 20 novembre 2002. Après appel d'offres, l'entreprise OTV a été désignée fin décembre 2002 pour entreprendre les travaux.

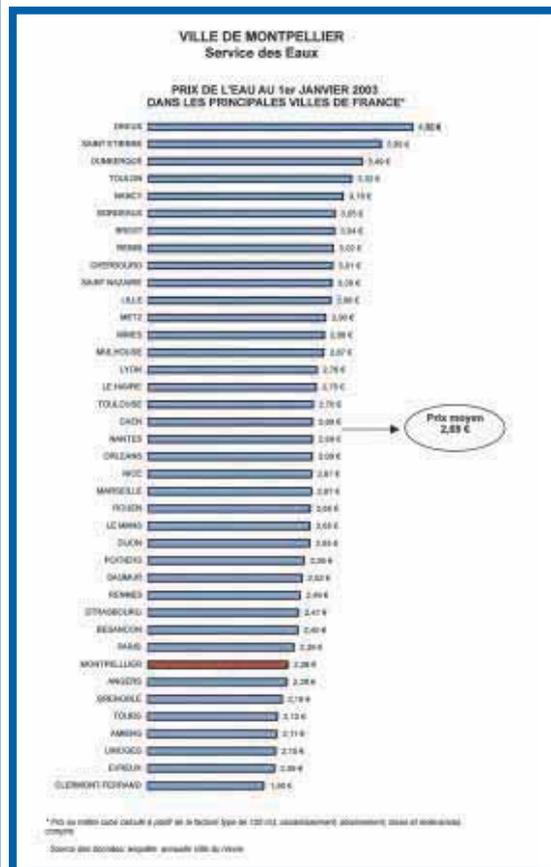
## PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS 2003

Déplacements de réseaux liés à des opérations de voirie : Colonel Marchand, Maréchal-Leclerc, Vieille Poste.

Poursuite du programme de suppression des branchements en plomb au rythme de 1600 unités par an.

Renouvellement de réseaux : rue Aristide Olivier, boulevard Benjamin Milhaud et une partie de la rue de Palavas.

Démarrage des travaux à la station Arago et changement d'une pompe à la source du Lez.



# 71 emplois jeunes sont intégrés dans les services de la Ville et de l'Agglomération

La Ville et l'Agglomération, dans le cadre de leur politique de lutte contre l'emploi précaire, ont fait le choix de recruter 71 emplois jeunes à l'issue de leur contrat.

Le dispositif "Emplois jeunes", également appelé "Nouveaux services, nouveaux emplois", a été mis en place en 1998. Son ambition était de permettre à des jeunes de moins de 26 ans de sortir de la précarité et d'accéder à un emploi répondant à un besoin d'utilité sociale, notamment dans les secteurs du sport, de la culture, de l'éducation, de l'environnement ou encore des relations de proximité. Au terme d'un contrat de droit privé de cinq ans, financé pour partie par l'Etat, une pérennisation débouchant sur une professionnalisation devait intervenir. Mais le dispositif vient de s'achever sans qu'aucune mesure d'aide à l'intégration n'ait été proposée par l'Etat.

## LEUR DONNER UN RÉEL AVENIR PROFESSIONNEL

Malgré cette absence de mesures gouvernementales, la Ville de Montpellier, tout comme le Centre Communal d'Action sociale (CCAS), la Régie des Maisons pour tous et la Communauté d'Agglomération, qui dès le début se sont fortement impliqués dans la politique d'aide à l'emploi en recrutant de nombreux emplois jeunes, ont cependant souhaité confirmer leur attachement à réduire les emplois précaires, en les pérennisant.

Soixante et onze emplois jeunes viennent ainsi d'être intégrés dans les services. Pour

la Ville et l'Agglomération, ces recrutements concrétisent l'engagement initial destiné à donner un avenir professionnel à ces jeunes. Mais ils représentent aussi une reconnaissance de la qualité de leur travail.

## UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Ces mesures d'intégration ne sont pas isolées. Un certain nombre d'autres emplois jeunes ont eux aussi été progressivement intégrés en cours de dispositif, après avoir réussi un concours.

Et ils sont actuellement plus d'une vingtaine, notamment des agents de médiation urbaine et des agents de liaison sociale, engagés plus tardivement au cours des cinq années, à être sur le point d'être intégrés à leur tour dans les services dès la fin de leur contrat.

Qu'ils interviennent pour améliorer la qualité de la vie, valoriser ou protéger les espaces verts, renforcer le lien social et la convivialité dans les résidences foyers et les Maisons pour tous ou également pour développer par les loisirs, la culture, les nouvelles technologies et le sport, des actions de médiation, d'écoute et d'animation, tous ces jeunes, nouvellement recrutés ou en voie de l'être, effectuent par leur présence active dans les quartiers un travail de proximité remarquable - et indispensable - qui ne pouvait qu'être pérennisé.



Pierre Das Neves "Mon métier c'est faire du lien, d'être en contact avec les gens"

## Ils témoignent



**Pierre Das Neves**  
animateur accompagnateur  
à la Résidence-foyer La Carrière

"Les emplois jeunes, ça a été une belle passerelle. Maintenant, avec un métier et un statut, j'envisage l'avenir plus sereinement. C'est important quand on a galéré comme moi. Et en cinq ans, j'ai eu beaucoup de moments de doute. Le terme d'emploi jeune avait une connotation un peu péjorative et c'était parfois dur à porter. Heureusement, ce que je fais me plaît, même si je n'étais pas destiné à travailler auprès des personnes âgées : je suis percussionniste et j'étais également animateur en centres de loisirs. Mais le glissement des adolescents aux seniors s'est fait sans problème.

J'ai mis en place un planning hebdomadaire d'activités : nous tenons un journal, faisons de la poterie, etc. Pour certains ateliers - le théâtre par exemple - c'est parfois le flop et je suis constamment obligé de m'adapter. Reste que l'écoute de la musique et le chant sont de loin les activités préférées des résidents. Mais j'ai aussi une mission d'accompagnateur, j'ai reçu pour cela une formation spécifique sur la connaissance des personnes âgées à l'IRTS (Institut Régional du Travail Social). Cela consiste à donner du temps, de la présence et à rendre de menus services. Je peux aussi bien tenir compagnie, régler la télévision, qu'amener les résidents faire leurs courses. Mon métier, c'est de faire du lien, d'être au contact des gens. Et c'est ce côté humain qui me plaît. D'avoir été intégré au CCAS, ça me donne vraiment l'impression que le travail que je fais est reconnu".



**Samy Seraiche,**  
agent d'insertion par le sport

"Cette intégration, c'est une très bonne chose pour nous. Et vu mon âge - je vais avoir 33 ans - si je n'avais pas eu cette chance, j'aurais eu du mal à me motiver pour chercher un nouveau travail. Ça aurait été dommage aussi, parce que j'ai déjà donné cinq ans pour cet emploi et m'y suis vraiment investi. Au début, j'ai travaillé à la médiathèque Victor-Hugo et ça me plaisait bien. Mais au bout de deux ans, j'ai eu l'opportunité de permuer avec quelqu'un qui travaillait au service des sports. Chacun y a trouvé son compte. Moi

le sport, c'est vraiment mon truc, même si j'ai fait des études de comptabilité, j'ai également été dirigeant du club de foot Paul-Valéry. Maintenant, j'ai intégré l'équipe d'animation du service des sports. Cela consiste notamment à mettre en place l'événementiel : le raid Ville, le Téléthon, etc. Mais le gros du travail, c'est la communication et l'organisation d'activités périscolaires sur le quartier Mosson avec les éducateurs sportifs. Les activités préférées des enfants, c'est le VTT, l'escalade, le cheval, la course d'orientation et la voile qu'on propose à la base de pleine nature du lac des Garrigues. Ils viennent nombreux à chaque fois. Nous finissons par les connaître tous et ils nous connaissent aussi très bien. C'est ce côté social qui me plaît et je compte poursuivre dans cette voie. Actuellement je prépare le concours d'adjoint d'animation. C'est un point de départ. Maintenant que j'ai un travail fixe, je fais plein de projets : je vais acheter un appartement, voyager..."



**Vincent Ferraris,**  
agent de liaison sociale  
à la Maison pour tous Emma-Calvé

"Cela me soulage d'avoir été intégré, ça me permet de sortir de la précarité. Ça me rassure aussi, parce que maintenant, je suis papa d'un bébé de cinq mois. C'est vraiment une belle année... Surtout quand on sait qu'il y a très peu d'emplois jeunes qui ont été pérennisés en France. Moi j'ai eu de la chance, mais d'autres sont au chômage. Depuis 1998, mon travail à la Maison pour tous consiste à dynamiser les relations entre les gens du quartier et les institutions. Je travaille à l'accueil,

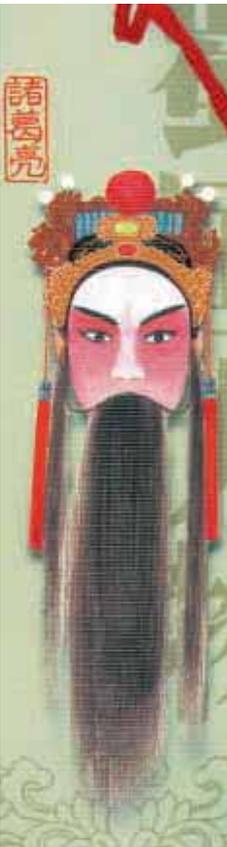
mais j'anime aussi l'atelier d'aide aux devoirs pour les enfants et celui du réseau d'échanges et de savoir. Je suis également animateur au centre de loisirs pour adolescents et j'organise des animations ponctuelles, comme le carnaval, les soirées à thèmes, les expositions, les concerts, etc. Toutes ces actions que nous menons visent à faire en sorte que les gens du quartier s'approprient les Maisons pour tous. C'est un travail sur le long terme, mais ça a l'air de porter ses fruits. Les quelque 14 000 adhérents semblent trouver un intérêt à ce qu'on leur propose. Mais cela représente un gros investissement personnel. J'ai 27 ans et je me destinais à l'enseignement des mathématiques quand j'ai accepté de travailler dans l'animation. Mon souhait était de travailler auprès des enfants et c'est un peu ce que je fais actuellement. Depuis, la Régie m'a financé une formation de formateur technicien. Je suis content aussi, parce que je vais pouvoir continuer à mener les projets et les activités que j'ai commencés".

## Amoureuse de Quasimodo

C'est à 4 ans que Jinghong a découvert la France, grâce à Notre-Dame de Paris de Victor-Hugo qu'elle a lu en chinois : "Je suis tombée amoureuse de Quasimodo. Pas de son apparence, mais de sa personnalité". Mais c'est seulement à 18 ans que Jinghong a enfin pu commencer à étudier le français, au moyen d'un ABC. "Du coup, j'ai complètement oublié l'anglais". Elle a aujourd'hui 22 ans et cela fait un an qu'elle est à Montpellier, dans le cadre du jumelage avec Chengdu. Elle compte rentrer en Chine en 2005. "J'adore la France et particulièrement sa diversité culturelle. Elle me fait penser à une phrase de Baudelaire : "La France est une mosaïque multicolore". Jinghong s'est bien adaptée : "Je me sens "semi-Montpelliéraine" et même "francialisée"...Et ce qu'elle aime tout spécialement, c'est le fromage... Jinghong dit qu'elle aimerait un jour bien parler le français et qu'elle fera tout pour y arriver. Il y a une chose qui est sûre, c'est déjà bien engagé.

## Infos jumelage Chengdu

Maison des Relations Internationales, Hôtel de Sully, esplanade Charles de Gaulle. Tél. : 04 67 34 70 11. Mel : relations.internationales@ville-montpellier.fr  
Sites internet : www.ville-montpellier.fr et (en anglais) : http://www.chinats.com/chengdu et http://www.china-now.com



## JUMELAGE MONTPELLIER CHENGDU

# Le nouvel an chinois, la fête des fêtes !

**A Chengdu, notre ville jumelle, les fêtes de la nouvelle année 4702 seront l'occasion d'un grand nombre de réjouissances. Témoignage de Jinghong Liu, jeune étudiante chinoise, à Montpellier pour un an dans le cadre du jumelage**

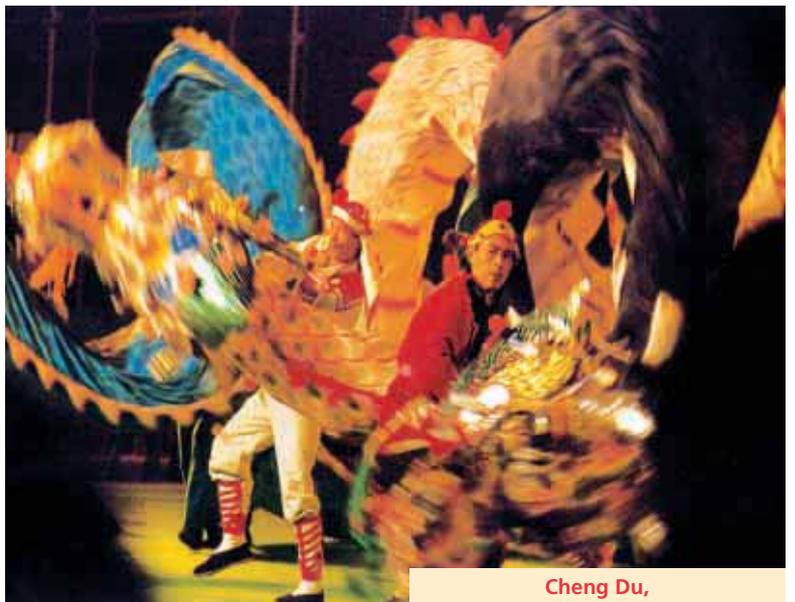
"Le nouvel an, c'est la fête des fêtes des chinois. Son sumom, c'est le festival du printemps, même si elle ne coïncide jamais avec l'équinoxe de Printemps, explique Jinghong avec un joli accent et un français parfait. C'est l'occasion d'une réunion familiale, comme Noël en France. C'est pourquoi, quel que soit l'endroit où il se trouve, chacun doit rentrer chez lui pour le fêter". Mais le 22 janvier prochain, jour J du lancement des festivités, alors que tous ses proches seront réunis à Chengdu, Jinghong sera encore à Montpellier. "Je suis obligée de rester ici parce que ce jour-là, je passe des partiels", poursuit-elle. Jinghong Liu prépare en effet un Dess de Langue et civilisation française à l'université Paul-Valéry. Et c'est un peu nostalgique, en cette période de fête, qu'elle passera en compagnie d'autres étudiants de la communauté chinoise, qu'elle raconte le nouvel an, chez elle, là-bas en Chine.

### COCA ET ALCOOL CHINOIS

"Pour le réveillon, se retrouver ensemble autour d'une table est très important. On n'y mange pas de plats particuliers comme ici. Mais à Chengdu, la cuisine est fameuse et souvent pour le festival, il n'est pas rare que l'on confectionne une vingtaine de plats différents". On y trouve de la viande : du porc, du canard, du poulet, du poisson, mais aussi des légumes de saisons : de la laitue, du chou chinois, du chou-fleur et des petits pois. "Dans le nord de la Chine où il y a moins de variétés de légumes que chez nous. On mange des raviolis -et quelquefois, une pièce d'argent a été glissée dans l'un deux. Ils ont une signification particulière lors des réunions familiales, puisque leur forme ronde symbolise l'union. En ce qui concerne les boissons, nous sommes un peu occidentalisés. On boit aussi bien du coca-cola, du jus d'orange, que de l'alcool chinois préparé à base de riz et de sorgho. A Chengdu, la spécialité du jour de l'an, c'est le tang yuan. Il se déguste en fait pour le petit déjeuner du nouvel an. Ce sont des boules de riz, mélangées à du sucre et des cacahouètes".

### INTERDIT DE BALAYER

"Pour le nouvel an, il est indispensable de sortir de sa maison et de visiter les parents proches, les amis et les voisins pour leur souhaiter la bonne année et leur offrir des cadeaux. La tradition veut que cela dure jusqu'à la fête des Lanternes qui a lieu quinze jours plus tard". Les grands-parents remettent ce jour-là aux enfants, revêtus pour l'occasion d'habits neufs, les "enveloppes rouges", qui contiennent les étrennes. Pour les fêtes, la maison est décorée avec des



### Cheng Du, le pays des "mille bambous"

C'est notre ville jumelle depuis plus de 21 ans. Située au centre de la Chine, en marge des circuits touristiques classiques - Pékin, Canton, Shanghai..., elle est peu connue des occidentaux. Elle mérite pourtant le détour. C'est une ville aux forts contrastes : une métropole de plus de 3 millions d'habitants, souvent comparée à Hong Kong pour son modernisme, mais qui se différencie des autres par son authenticité préservée. A la fois centre politique et économique, lieu culturel avec des temples et des parcs, riche en art et en architecture, Chengdu possède également des universités et des instituts de recherches. C'est aussi un nœud important de la communication du sud-ouest de la Chine et une ville très commerçante. Le jumelage de Montpellier avec Chengdu est le 1<sup>er</sup> jumelage franco-chinois des villes. Il permet à des étudiants montpelliérains ayant une bonne connaissance du chinois, de passer une année universitaire à Chengdu et de bénéficier d'une formation approfondie de la langue. Des accords interuniversitaires ont également été signés entre l'Université du Sichuan et l'Université Paul-Valéry et des collaborations se sont étendues à divers domaines, notamment en urbanisme et en architecture.

### L'année du singe

Il y a bien longtemps le Bouddha aurait décidé de réorganiser toutes choses et pour cela, convoqua les animaux. Douze seulement se présentèrent à lui dans les délais qu'il avait prescrits. Le premier arrivé était le buffle travailleur, mais le rat agressif s'était perché sur son dos et lui prit la première place. Arrivèrent ensuite, dans l'ordre : le tigre souriant, le chat prudent, l'élégant dragon, le sage serpent, le cheval talentueux, la chèvre sensible, le singe joyeux, le coq fier, le chien fidèle et enfin le cochon scrupuleux. Chacun d'entre eux fut associé à une année, dans l'ordre de leur arrivée et ils reviennent donc tous les 12 ans. Chaque animal étant associé à l'un des 5 éléments (feu, terre, métal, eau et bois), le cycle complet est de 60 ans. Le 22 janvier 2004 commence l'année du singe. La Chèvre, signe de l'année 2003, s'en va et reviendra donc dans douze ans.

duilian. "Ce sont à l'origine de véritables œuvres d'art décorées tout spécialement par des calligraphes. Aujourd'hui, on les trouve dans le commerce". Sur ces duilian sont inscrites des sentences porte-bonheur : succès, longévité, joie, etc. qu'on appose sur les portes des maisons, après avoir fait un grand ménage.



"...Parce que parmi les coutumes chinoises du nouvel an, poursuit Jinghong, il y en a une qui interdit formellement de balayer sa maison pendant les cinq premiers jours de l'année lunaire, de peur de jeter hors de sa maison, le bonheur et la fortune".

### DES PÉTARDS POUR EFFRAIER LES FORCES OBSCURES

"Au réveillon bien sûr, afin de chasser les démons, on fait sauter des pétards et des feux d'artifices". Ils sont d'ailleurs souvent extrêmement puissants - les Chinois n'ont-ils pas inventé la poudre ? - Même si dans les grandes villes leur usage est en principe devenu interdit pour éviter les accidents et les incendies, on peut se procurer des K7 de pétards enregistrés. Leur l'intérêt est de pouvoir régler le volume à volonté... Le bruit, allié à la couleur rouge, est traditionnellement, un moyen pour effrayer les forces obscures. Et on ne se prive pas. Une autre activité populaire de la fête des fêtes est la danse du dragon et celle du lion. Elles sont exécutées par des artistes spécialisés. La frayeur que ces animaux suscitent est sensée repousser les esprits malins.

# Le budget primitif pour 2004 est voté

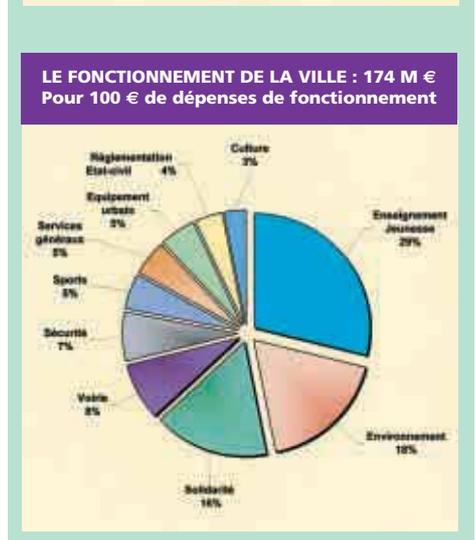
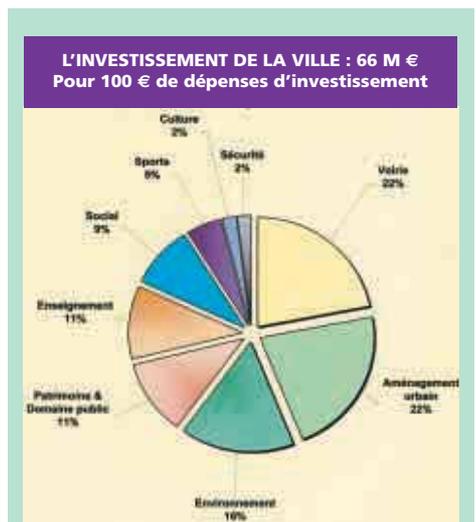
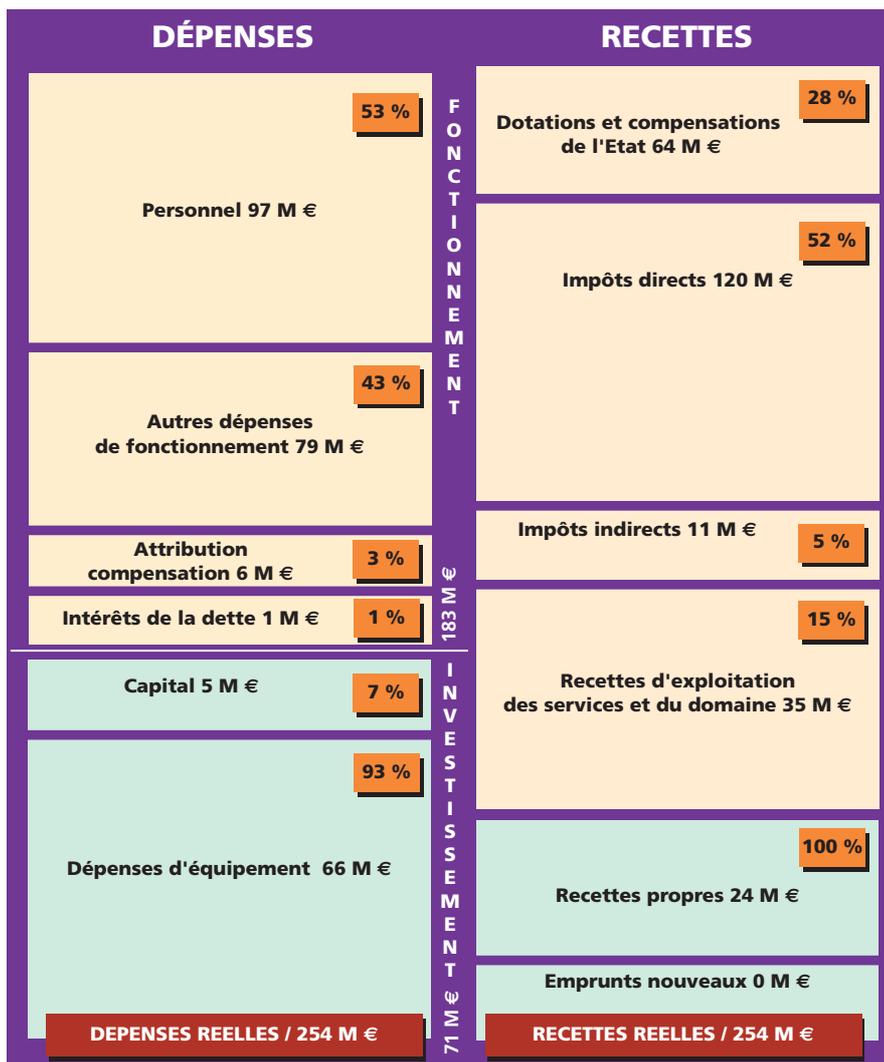
VOTE DU BUDGET 2004 DE LA VILLE DE MONTPELLIER

POUR : 46 voix (majorité municipale : PS, VERT, PCF, PRG, Non inscrits).

CONTRE : 11 voix (opposition : UMP, UDF, Non inscrits).

Endettement : 0 € par habitant

La situation financière de la Ville se maintient à un niveau satisfaisant malgré de fortes contraintes et notamment un contexte économique et social difficile qui se traduit par une stagnation des dotations et un certain désengagement de l'Etat. Le budget 2004, voté au cours de la séance du conseil municipal du 22 décembre, s'articule autour de deux grands principes : maîtrise des dépenses de gestion et maintien de l'investissement à un niveau élevé en faveur des Montpelliérains, avec une priorité donnée aux services de proximité et aux aménagements structurants



**Le budget 2004, consacre une large part aux services publics de proximité pour répondre aux demandes exprimées par les habitants lors des différentes instances de concertation. Plus largement, ces projets s'inscrivent en terme d'aménagement urbain qui vise à renforcer le dynamisme de la ville**

# Un budget au service

## Les équipements du budget 2004

### Enseignement et jeunesse

Travaux de réaménagement des écoles et restaurants scolaires : 7,1 M €

• **Quartier Croix d'Argent :**

- Groupe scolaire Ovalie
- Élémentaire Louise-Labbe

• **Quartier Port Marianne**

- Ecole André-Malraux
- Maternelle Anthonioz-de-Gaulle
- Élémentaire Jean-Jaurès
- Élémentaire Blaise-Pascal

• **Quartier Hôpitaux - Facultés**

- Ecoles Yourcenar / Mitterrand
- Élémentaire Jules-Ferry
- Maternelle Daudet
- Restaurant scolaire Eugène-Pottier
- Restaurant scolaire Ferry - Mère Thérésa

• **Quartier Prés d'Arènes**

- Élémentaire Diderot
- Élémentaire Jacques Brel

• **Quartier Les Cévennes**

- Élémentaire Paul-Langevin
- Élémentaire Baudelaire
- Élémentaire Sun-Yat-Sen
- Ecoles Bon - Armstrong

• **Quartier Mosson**

- Maternelle Madeleine-Renaud
- Maternelle Luther-King
- Maternelle Virginia-Woolf
- Élémentaire Sedar-Senghor
- Élémentaire Galilée
- Restaurant scolaire André-Boulloche

• **Quartier Centre**

Dans le cadre de l'opération Grand Cœur, des travaux dans 8 établissements (voir texte sur l'opération Grand Cœur)

### Environnement

Espaces verts et squares : 3,6 M €

- Avenue Mendès-France
- Boisement Montmaur
- Parc Malbosc (jardins familiaux)
- Parc Las Cazès
- Parc Marianne
- Aménagement d'espaces pour les chiens (poursuite du programme)

Parc zoologique : 1 M €

- Réfection de l'étanchéité du grand lac
- Mise en valeur de la végétation
- Serre tropicale

Pistes cyclables : 0,7 M €

Installation de distributeurs de sachets pour les déjections canines : 0,045 M €

### Sécurité

Équipement de la police municipale : 0,057 M €  
Extension du réseau de vidéosurveillance : 0,6 M €

Le budget pour 2004 se doit d'accompagner la croissance démographique de la Ville : de nouveaux équipements publics sont devenus nécessaires, en particulier dans les domaines de l'enfance, de l'enseignement et des équipements structurants.

Ce budget a aussi pour objectif d'améliorer la qualité de la vie à Montpellier : en développant la solidarité et la convivialité dans les quartiers, en plaçant l'environnement au cœur de l'action, en redynamisant le centre ville.

### L'EFFORT EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA JEUNESSE SE POURSUIT

Que ce soit à travers les investissements ou les travaux de maintenance, les budgets de l'enfance et de l'enseignement restent prioritaires :

• Un effort important a été fourni dans le secteur de l'enfance pour permettre l'ouverture de nouvelles structures pour les tout-petits. Ainsi, aux Beaux-Arts, la crèche Pinocchio et la halte-garderie l'île au Trésor proposent 73 places d'accueil supplémentaires.

A Port-Marianne, une maison de l'enfance comprenant une crèche, une halte-garderie et des locaux associatifs assurera l'accueil des enfants des secteurs Odysseum et Consuls de Mer.

• Quatre nouveaux groupes scolaires vont être construits dans les quartiers de l'Ovalie, des Sabines, des Jardins de la Lironde mais aussi dans le cœur de Ville, aux Beaux-Arts.

• Plus de trente établissements scolaires (écoles ou restaurants scolaires) bénéficieront de travaux de rénovation.

• Le service SVP urgences écoles, qui a connu un grand succès auprès des directeurs d'écoles dès son ouverture en 2003, sera maintenu en 2004.

• Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la subvention aux établissements d'enseignement privé est réévaluée de manière significative: elle augmente de 17 %.

• En 2004, le budget consacré à la bourse initiatrice jeune augmentera de 33 %.

### L'ENVIRONNEMENT

Le respect et l'amélioration de l'environnement sont présents dans l'ensemble des opérations d'aménagement. Plus particulièrement, on peut citer parmi les actions individualisées.

• Les grands projets tels que parc Marianne ou le boisement de Montmaur se poursuivent. Dans le même temps une dizaine d'espaces verts de proximité sont installés : les premiers jardins familiaux, à Malbosc, seront mis à la disposition des Montpelliérains dans le courant de l'année, de nouveaux espaces pour les chiens seront aménagés.

• Le parc zoologique prendra une nouvelle dimension avec la mise en valeur de la végétation, la création d'une serre tropicale et l'arrivée de nouveaux animaux (rhinocéros, antilopes, gazelles, kangourous, fossas, gibbons).

• De nouvelles pistes cyclables s'ajouteront aux 138 km d'itinéraires déjà aménagés.

### LA SOLIDARITÉ,

Que ce soit par des actions directes ou par le soutien au réseau associatif, la Ville continue à faire de la solidarité un axe majeur de sa politique.

• Le budget des Maisons pour tous augmente de près de 30 %. 700 000 € en effet, seront consacrés à la pérennisation des emplois-jeunes. De plus, le réseau s'agrandit avec l'ouverture de la Maison pour tous Méline-Mercouri au Mas de Costebelle et l'aménagement de Joachim-Du-Bellay à Boutonnet.

• Le réseau associatif constitue également un relais important de la Ville dans le domaine de la solidarité et contribue au dynamisme de la vie des quartiers. Le soutien de la Ville à leur égard se traduit concrètement dans le volume des subventions : 20 M € seront attribués en 2004, tant en fonctionnement qu'en investissement, à plus de 650 associations.

• L'effort en faveur de logement social se poursuit à travers les subventions d'équipement versées à ACM (0,9 M €) pour les résidentialisations, ainsi que par la prise en charge des espaces verts et des voiries de ces logements par le budget de la Ville.



Poursuite du programme de pistes cyclables



Rénovation des halles des Quatre Saisons



Travaux dans diverses écoles et restaurants scolaires : 7 M



Travaux dans l

# des Montpelliérains

## LA QUALITÉ DE LA VIE DANS LES QUARTIERS

Améliorer la qualité de la vie dans les quartiers c'est d'abord être à l'écoute de ceux qui y vivent. A travers Montpellier au Quotidien et les conseils de quartiers, les habitants disposent de véritables lieux d'expression et de proposition.

De plus, des équipements de proximité permettent à chacun de trouver dans son quartier les équipements dont il a besoin.

- Plan anti-inondations : on a vu lors des dernières grandes pluies que les travaux que la Ville avait menés avaient été efficaces, Montpellier a été relativement épargnée par rapport aux communes avoisinantes. L'action dans ce domaine se poursuit : après la création de bassins de rétention, les recalibrages du Chambéry et du Lantissargues, opérations lourdes sur plusieurs exercices, devraient permettre de mieux lutter contre les inondations.

- De nouvelles installations sportives verront le jour dans différents quartiers de la Ville : des courts de tennis à Grammont et à la Paillade, des terrains de rugby au bassin de la Lironde, des terrains de football à Grammont, sans oublier les sports les plus récents, qui pourront être pratiqués dans le complexe Albert Batteux (rollers, hockey, foot en salle)

- Les halles des Quatre saisons à la Paillade seront rénovées.

## L'OPÉRATION GRAND CŒUR

L'opération Grand Cœur articule l'ensemble des politiques de la Ville sur le quartier Centre. Projet transversal, il concerne tous les domaines d'intervention de la Ville :

- Le logement social : 2 programmes d'amélioration de l'habitat seront mis en œuvre : l'OPAH Boutonnet Beaux-Arts et l'OPAH Gambetta Clemenceau.

- L'aménagement urbain, avec le réamén-

agement des places Albert 1<sup>er</sup>, Faulquier, Plan de l'Om et la réfection du marché de Plan Cabanes.

- L'enseignement : 2 nouvelles écoles seront construites et 6 groupes scolaires bénéficieront de travaux de réaménagements importants.

- Les espaces verts, avec l'aménagement du Jardin de la Reine, du parc E. Robles, du square de l'intendance du Languedoc.

## DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Parmi les principales opérations pour 2004, on peut citer :

- Un effort important sur les voiries, qu'il s'agisse des voiries de quartiers ou des voiries structurantes telles que la rue Becquerel.

- Le lancement de la 1<sup>re</sup> tranche de travaux du viaduc Loubat, dans le cadre de l'accompagnement de la 2<sup>e</sup> ligne de tramway.

- L'accompagnement de nouvelles ZAC : "Saint Charles", "Nouveau Saint Roch", "Ovalie", "les Grissettes", qui allient un programme de logements à la création de commerces, de bureaux et d'équipements publics.

- La nouvelle mairie, qui sera au cœur d'un nouveau quartier, structuré autour d'elle. Conçu comme un projet d'ensemble, il permettra de poursuivre le développement de la Ville le long du Lez.



Création de nouveaux terrains à Grammont



Aménagement d'espaces pour chiens



Les Maisons pour tous



Réfection de l'étanchéité du grand lac et création d'une serre tropicale au Parc zoologique

## La solidarité, priorité de l'action municipale

Subventions d'équipements à ACM pour le logement social : 0,9 M €

Subventions d'équipements aux associations : 0,9 M €

Maisons pour Tous Méлина-Mercouri (quartier Port Marianne) : 0,9 M €

Création d'une Maison de quartier à Consul de Mer : 0,12 M €

Travaux dans les Maisons pour Tous : 0,4 M €  
(Pagnol, Curie, Colucci, Paul-Emile-Victor, Léo-Lagrange...)

## La qualité de vie dans les quartiers

Projets des conseils de quartier et Montpellier au Quotidien : 1,5 M €

Rénovation des halles des Quatre Saisons : 0,35 M €

Halte-garderie la belle journée : 0,15 M €

Crèche Robin des Bois à Port Marianne : 0,7 M €

Complexe Grammont (création de nouveaux terrains) : 0,8 M €

Bassin de la Lironde (créations de terrains de rugby) : 0,4 M €

Complexe A. Batteux : 0,8 M €

Courts de tennis (Grammont, Paillade) : 0,1 M €

Aménagements de voirie de quartier : 5 M €

## Des équipements structurants

Boulodrome B. Grasset (1<sup>re</sup> tranche) : 0,4 M €

Nouvelle mairie : 2 M €

Recalibrage du Lantissargues (1<sup>re</sup> tranche) : 1,3 M €

Recalibrage du Chambéry : 0,8 M €

Réseaux Lez/Lironde : 1 M €

Becquerel : 1,5 M €

Viaduc Loubat (1<sup>re</sup> tranche) : 1 M €

## Le projet Grand Cœur

Ecoles et restaurants scolaires : 1 M €

- Lancement concours élémentaire Jules-Vernes
- Lancement concours élémentaire Jean-Jaurès
- Réaménagement maternelle Chaptal
- Réaménagement élémentaire Louis-Blanc
- Réaménagement élémentaire Jules-Simon
- Réaménagement élémentaire Louis-Figuière/Victor-Hugo
- Réaménagement élémentaire Pasteur/Lamartine
- Réaménagement élémentaire Frédéric-Bazille

Petite enfance : 0,9 M €

- Achèvement de la crèche Pinocchio et de la halte-garderie L'île au trésor

Mise en œuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat : 0,12 M €

- OPAH Boutonnet Beaux-Arts
- OPAH Gambetta-Clemenceau

Aménagement de places : 1,3 M €

- (Albert 1<sup>er</sup> - Faulquier - Plan de l'Om)

Réfection du marché Plan Cabanes : 1,3 M €

Parcs et squares : 0,4 M €

- Jardin de la Reine
- Parc E. Robles
- Square Intendance du Languedoc
- Parc Clemenceau (maison du jardinier)

# Des finances solides

Le développement de services de proximité et d'équipements structurants est rendu possible par une situation financière solide.

C'est pourquoi, la Ville a renforcé les grands équilibres budgétaires pour assurer les moyens nécessaires à la réalisation de ses projets.

## Le tableau de bord financier de la ville

Ratios légaux présentés dans le budget, définis par la loi du 6 février 1992 (article 13)	Montpellier (BP 2004)	Moyennes des villes de + 200 000 hab. (CA 2002)
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	808 €	1290 €
Produit des impositions directes par habitant	524 €	572 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1013 €	1461 €
Dépenses d'équipement brut par habitant (investissement)	274 €	254 €
Dette par habitant	85 €	793 €
Dotation globale de fonctionnement par habitant (dotation de l'Etat)	224 €	248 €
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (indicateur de pression fiscale)	1,53 €	*
Dépenses de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (capacité d'épargne)	83,6%	98,72%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27 %	17,71 %
Dette / recettes réelles de fonctionnement	0,08	0,62

\* Il n'existe pas de données nationales pour ce ratio

## Que retenir de ce tableau de bord ?

### • Les indicateurs de gestion

Les dépenses par habitant à Montpellier sont inférieures de près de 40 % à la moyenne nationale. Montpellier est la 2<sup>e</sup> des grandes villes de France pour son niveau d'épargne.

### • L'investissement

Avec un volume global d'investissement de 66 M €, la Ville maintient ses dépenses d'équipement à un niveau élevé, au-dessus de la moyenne nationale.

### • Les indicateurs fiscaux

La comparaison des ratios montre que les impôts à Montpellier sont inférieurs à la moyenne nationale.

Une enquête réalisée par le magazine Capital en septembre dernier avait d'ailleurs montré que Montpellier faisait partie des villes qui avaient le moins augmenté les impôts sur la période 2000-2002 (Montpellier était 105<sup>e</sup> sur 112 villes de plus de 50 000 habitants - source : Capital - 25/09/03)

### • L'encours de dette

Il représente 85 € par habitant à Montpellier, 9 fois moins que dans la moyenne des grandes villes. Montpellier est la 2<sup>e</sup> ville derrière Toulouse (qui n'a plus de dette) pour sa gestion du stock de dette.

## Reconduction des mesures sociales

Le type d'abattement	Le montant de la réduction sur la taxe d'habitation	Les bénéficiaires	Le nombre de ménages bénéficiaires	Ce que font les autres villes
Abattement général à la base	110 €	Tous les contribuables montpelliérains pour leur résidence principale Taux supérieur au droit commun : 19,13 %	102 624	20% seulement des communes l'appliquent
Abattement pour charge de famille	144 €	Toutes les familles ayant 3 personnes à charge et plus Porté au taux maximum de 25 % par la Ville de Montpellier	5 460	Taux commun 15%
Abattement spécial à la base	87 €	Les contribuables montpelliérains aux revenus les plus modestes (revenu fiscal de référence inférieur à 7 046 € pour la première part, majoré de 1 882 € par demi part supplémentaire) Porté au taux maximum de 15 % par la ville de Montpellier	29 718	Abattement facultatif, 4% des communes l'ont adopté

# Pégase, le réseau haut débit accessible à tous

**Le réseau de communication haut débit Pégase permet de répondre à la demande croissante émanant des entreprises, des universités, des hôpitaux, des établissements scolaires et secondaires ainsi que des particuliers.**

Transmettre du texte, mais aussi du son ou des images vidéo, avec une grande fiabilité et à haut débit, voilà ce que permet la mise en place du réseau numérique Pégase dont le développement technique est aujourd'hui terminé. Réalisé par la Ville - qui en est propriétaire -, le réseau Pégase déploie ses fibres optiques sur une boucle primaire longue de 25 kilomètres complétée par différentes extensions qui représentent un linéaire de 15 kilomètres supplémentaires (voir la carte ci-dessous). Pour éviter la multiplication des chantiers sur la voie publique, mais aussi pour limiter le coût des travaux d'installation, le tracé du réseau emprunte celui d'infrastructures existantes comme c'est le cas, par exemple, le long de la première ligne de tramway ou les fourreaux dans lesquels passent les fibres optiques ont été posés pendant les travaux de construc-

tion de la ligne. Parmi les sites raccordés au réseau Pégase figurent de nombreux équipements municipaux ou dépendant de l'Agglomération de Montpellier comme les bibliothèques et les médiathèques, les mairies annexes, certains services déconcentrés de la mairie, la majorité des Maisons pour tous ainsi que certaines écoles ou groupes scolaires.

## UNE CINQUANTAINÉ D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX RACCORDÉS

Le PC de crise de la mairie, par exemple, est relié grâce au réseau Pégase à la Préfecture et aux Services d'incendie et de secours. De même, les caméras de vidéosurveillance sont connectées au réseau à haut débit, tout comme les bornes d'accès aux zones piétonnes équipées elles aussi

de caméras. De grands établissements comme le Centre Hospitalier Universitaire, mais aussi des entreprises, des centres de recherche ou des établissements d'enseignement supérieur font également partie des utilisateurs du réseau Pégase. C'est notamment le cas de l'Université Montpellier 1, signataire d'une convention avec la Ville, qui bénéficie depuis la fin du mois de septembre du raccordement au réseau à haut débit pour une grande partie de ses différents sites, un événement qui, selon son Président, Alain Uziel, marque "une première étape importante dans la modernisation des infrastructures techniques de l'Université". Toujours dans le secteur universitaire, l'Université Montpellier 3 et l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) ont également demandé leur raccordement au réseau Pégase.

### SALON DU MARIAGE

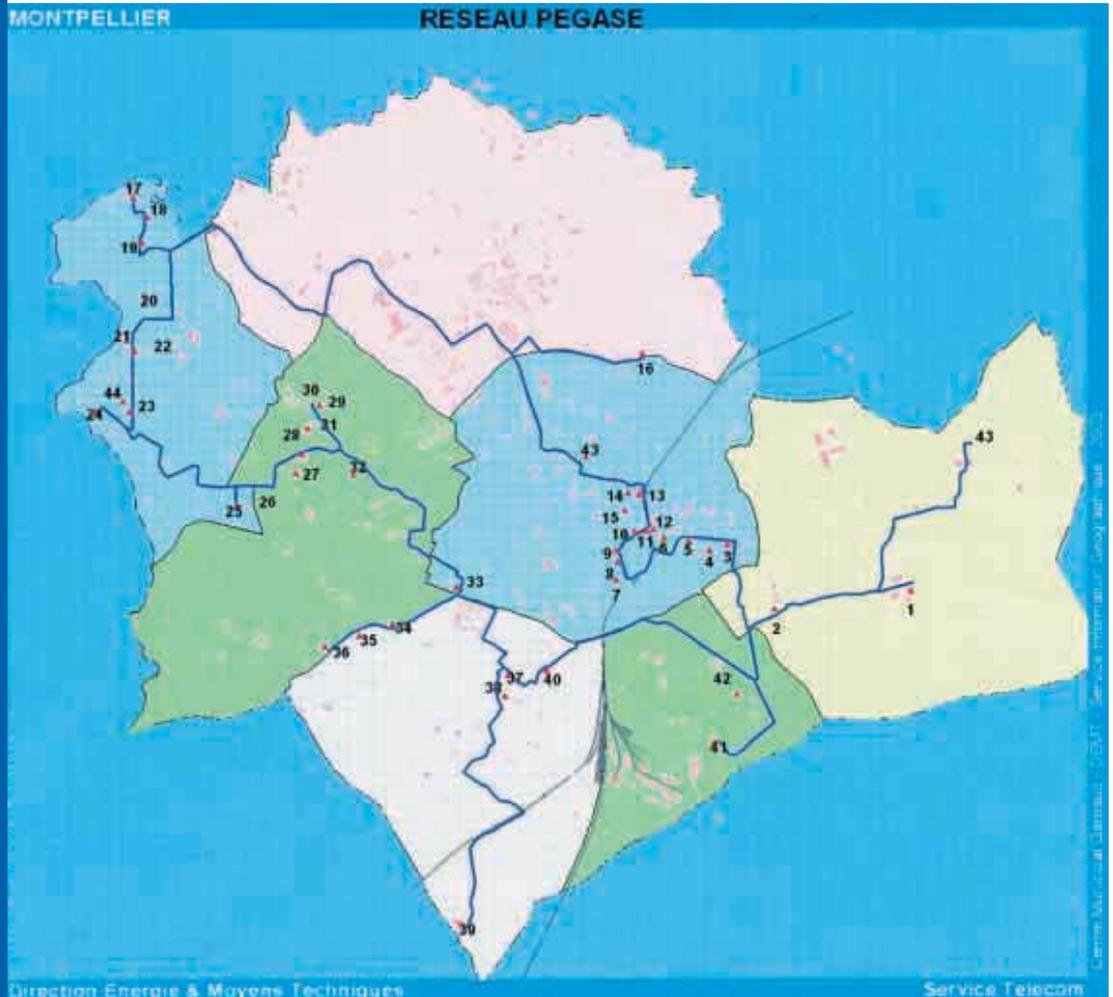
Le salon du Mariage se déroulera au Parc des Expositions les 16, 17 et 18 janvier. Organisé par la société nimoise Battant Organisation, ce salon offre aux futurs mariés toute la palette des prestataires spécialisés : lieux de réception, traiteurs, photographes, agences de voyages, fleuristes etc.

### LA RUE SAINT PRIEST A ÉTÉ INAUGURÉE

Samedi 20 décembre, a été inaugurée la portion de la rue Saint Priest, entre la rue de la Mouneda et sa section étroite à sens unique située entre l'avenue des Moulins et l'avenue du Père Soulas, qui a été réaménagée suite à la construction d'un immeuble au 325-347 rue de Saint-Priest. Ce chantier a permis la réalisation de deux voies de circulation, un stationnement longitudinal côté Ouest, deux trottoirs de deux mètres de large. Des mûriers ont été plantés à l'automne pour rythmer le stationnement longitudinal. L'éclairage public et le réseau d'évacuation des eaux pluviales ont également été revus dans le cadre de ce chantier. Coût de l'opération : 180 000 €



- 1 - Planétarium
- 2 - Centre communal d'Action Sociale
- 3 - Médiathèque Emile-Zola
- 4 - Communauté d'Agglomération
- 5 - Ecole élémentaire Péricle
- 6 - Médiathèque Federico-Fellini
- 7 - Maison de la démocratie
- 8 - Espace Montpellier Jeunesse
- 9 - Opéra Comédie
- 10 - Office de tourisme
- 11 - Direction Enseignement Enfance Jeunesse et Sport
- 12 - Hôtel de Ville
- 13 - Corum
- 14 - Maison des Relations Internationales
- 15 - Musées Fabre
- 16 - Mairie Annexe / Maison pour tous Albert-Dubout / Bibliothèque Paul-Langevin
- 17 - Mairie annexe Hauts de Massane / Maison pour tous Georges-Brassens
- 18 - Ecole élémentaire Kurosawa
- 19 - Ecole élémentaire Gallilée
- 20 - Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau
- 21 - Mairie Annexe Mas de la Paillade
- 22 - Ecole élémentaire Léopold-Sédar-Senghor
- 23 - Ecole élémentaire Antoine-Balard
- 24 - Stade de la Mosson
- 25 - Mairie annexe / Maison pour tous Marie-Curie
- 26 - Ecole élémentaire Léo-Mallet
- 27 - Ecole élémentaire Joseph-Delteil
- 28 - Ecole élémentaire Louis-Armstrong
- 29 - Maison pour tous Fanfonne-Guillaume
- 30 - Ecole élémentaire Emile-Combes
- 31 - Ecole élémentaire Julie-Daubie
- 32 - Ecole élémentaire Charles-Baudelaire
- 33 - Maison pour tous François-de-Malherbe / Bibliothèque Jean-Paul-Sartre
- 34 - Maison pour tous Marcel-Pagnol
- 35 - Ecole élémentaire Victor-Schoelcher
- 36 - Cuisine centrale
- 37 - Médiathèque Victor-Hugo
- 38 - Ecole élémentaire Voltaire
- 39 - Centre municipal Garosud
- 40 - Mairie annexe / Maison pour tous Albert-Camus
- 41 - Médiathèque Federico-Garcia-Lorca
- 42 - Maison pour tous Boris-Vian
- 43 - Centre horticole de Grammont
- 44 - Centre Communal d'Action Sociale Mosson



## Repas des clubs Age d'Or

Mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9 et lundi 12 janvier, au Zénith Sud, se dérouleront les traditionnels repas offerts aux retraités de la ville de Montpellier pour fêter la nouvelle année. Ces repas seront suivis d'un après-midi dansant.

## Corum des Peintres

Le Corum des Peintres est une manifestation organisée par la Ville de Montpellier en collaboration avec EnJoy Montpellier. Elle est réservée en priorité aux artistes peintres de la Ville et de l'Agglomération de Montpellier. Elle se déroulera au Corum du samedi 10 au lundi 12 janvier.

## Planétarium Galilée

Les horaires des séances sont fixes du 7 janvier au 4 février.

Pour les séances publiques, il est conseillé de réserver par téléphone au 04 67 13 26 26.

**Mercredi :**

14h : projection du "Secret du dragon" et de "L'Aveugle aux yeux d'étoiles"  
15h30 et 17h :

"Odyssée vers l'infini"

**Samedi :**

14h : projection du "Secret du dragon" et de "L'Aveugle aux yeux d'étoiles"  
15h30 et 17h :

"Odyssée vers l'infini"

17h : "Odyssée vers l'infini"

18h30 : "Les larmes de Mars"

20h : "Odyssée vers l'infini"

**Dimanche :**

14h : projection du "Secret du dragon" et de "L'Aveugle aux yeux d'étoiles"  
15h30 et 17h :

"Odyssée vers l'infini"

Planétarium Galilée

allée d'Ulysse

Odysseum Montpellier

## Bistrot des Ethnologues

La prochaine séance du Bistrot des Ethnologues aura lieu le mardi 3 février 2004 à 20h30.

Invitée : Françoise Héritier, professeur honoraire au Collège de France et à l'EHESS, Paris.

Thème : "Différence des sexes et inégalités. La dissolution de la hiérarchie est-elle possible ?"

Salle Guillaume-de-Nogaret, Espace Pitot,

1, place Jacques-Mirouze (proche place du Peyrou)

<http://www.ethnobistro.com>

## Les retraités et le Téléthon

11607 euros : c'est le montant de la somme récoltée par les clubs de l'Age d'Or, les résidences foyers et l'association d'échanges et de loisirs des retraités montpelliérains à l'occasion du Téléthon 2003. Une opération coordonnée par la direction Animation Age d'Or du CCAS.



1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. le maire.

3 - Election des représentants de la Ville à l'association de la Comédie du Livre. Trois élus :  
- Henri Talvat  
- Sophie Boniface-Pascal  
- Bernard Fabre  
Deux personnes qualifiées :  
- Jacques Bioulès  
- Frédéric-Jacques Temple

4 - Mise en place d'une mission d'information et d'évaluation sur les risques d'inondation sur les communes de Montpellier. Ont été élus à la représentation proportionnelle :  
- Louis Pouget  
- Michel Guibal  
- Michel Passet  
- Nicole Moschetti-Stamm  
- Catherine Labrousse

5 - Contrat avec la société Frèches Fine Arts pour le lancement d'une étude de faisabilité de la première Biennale d'Art Contemporain Chinois en 2005. Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Montpellier développe ses actions en faveur de l'Art contemporain. Dans le cadre de ses relations anciennes avec la Chine concrétisées par le jumelage avec la ville de

Chengdu, tenant compte de la très rapide évolution de ce pays en matière d'art contemporain, il apparaît aujourd'hui que Montpellier peut jouer un rôle de premier plan en réalisant une manifestation chinoise d'ampleur internationale.

6 - Dénomination des écoles du groupe scolaire à construire dans le cadre de la Zac Ovalie. Ecole maternelle Olympe de Gouges (1748 - 1793). Femme de Lettres et révolutionnaire française, auteur d'une "déclaration des droits de la femme et de la citoyenne". Ecole élémentaire Esopo. Fabuliste grec du 6<sup>e</sup> siècle avant J.C. (environ 620 à 560) auteur d'un recueil de brefs récits où les animaux donnent des leçons aux hommes. Les fables d'Esopo servirent de modèle à bon nombre d'écrivains, et notamment Jean de la Fontaine.

7 - La Ville émet un avis favorable à la proposition de M. le Préfet de l'Hérault d'augmenter de 1% l'indemnité de logement versée aux instituteurs non logés pour l'année 2003.

8 - Dans le cadre du partenariat de la Ville avec le Département, les deux collectivités ont décidé d'unir leur efforts pour le bien éducatif des élèves de l'école primaire Berthe-Morisot et du collège Camille-Claudel. A ce titre le département de l'Hérault construira une salle de sport rattachée au collège Camille-Claudel, la Ville de Montpellier mettant à sa disposition le terrain nécessaire à sa construction. En retour l'école primaire Berthe-Morisot utilisera la salle à 50%. Approbation de la convention.



Affaire 24. Les Bambins du Lez

9 - A la suite des violentes intempéries de décembre, un certain nombre d'équipements sportifs ont subi des dégâts : le complexe de la Mosson, le terrain Giambrone, le plateau sportif Père Prévost et le complexe sportif de Veyrassi. Afin de réaliser les travaux de remise en état de ces installations, le conseil municipal autorise le lancement de consultation par appel d'offres ouvert en procédure d'urgence et sollicite des organismes compétents les subventions les plus larges possibles.

10 - Modification du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux : application des dispositions du décret n° 2003 - 1024 du 27 octobre 2003.

11 - Modification du poste de collaborateur de cabinet chargé de mission auprès du protocole.

12 - Modification du tableau des effectifs.

13 - Revalorisation des valeurs faciales des titres de restauration pour le personnel communal : 3 €, 4,10 € et 6 €.

14 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert relative au marché public d'assurance responsabilité civile et risques annexes.

15 - Approbation des termes du marché à conclure avec l'entreprise Eurovia pour la réalisation des travaux de terrassements, de voirie, de réseau humide et de génie civil de la première tranche d'aménagement de la place d'Espagne (aménagement d'un nouvel échangeur entre l'avenue Pierre-Mendès-France et la rue de la Mogère).

16 - Approbation des termes du marché à conclure avec l'entreprise Multitec pour la réalisation des travaux d'éclairage public de la première tranche d'aménagement de la place d'Espagne.

17 - Réapprobation du POS approuvé par délibération du Conseil municipal du 22 octobre 1998 et annulé le 6 mars 2003 par le Tribunal administratif de Montpellier. Les dispositions du 12<sup>e</sup> alinéa de l'article L. 123-19 du code de l'urbanisme issues de la loi "urbanisme et habitat" du 3 juillet 2003, permettent à une commune dont le POS a été annulé pour vice de forme de l'approuver à nouveau, après

enquête publique, dans un délai d'un an à compter de la décision juridictionnelle qui l'a annulé, sans mettre le plan d'occupation des sols en forme de plan local d'urbanisme.

18 - Programme d'aménagement d'ensemble de l'Aiguelongue : deuxième modification. Le contenu de ce programme d'aménagement d'ensemble est modifié afin de pouvoir adapter le niveau d'équipement à l'évolution de la population, en poursuivant les aménagements des voiries et réseaux du secteur.

19 - Programme d'aménagement d'ensemble d'Aqueduc : première modification. Le contenu de ce programme d'aménagement d'ensemble est modifié afin de pouvoir adapter le niveau d'équipement à l'évolution de la population, en poursuivant les aménagements des voiries et réseaux du secteur.

20 - Approbation des termes de la convention entre la Ville et M. Guy Rodier visant notamment à fixer la participation que M. Rodier aura à verser en contribution à l'aménagement de la Zac de la Fontaine pour la réalisation d'un programme de construction à vocation de logements.

21 - Le conseil municipal donne un avis favorable à la candidature d'ACM pour construire 19 logements individuels sur un lot de 4268 m<sup>2</sup> Zac Malbosc.

22 - Le conseil municipal donne un avis favorable à la candidature d'Urbat-Promotion - Logement pour construire 48 logements collectifs et deux locaux commerciaux sur les lots 28A et 28B Zac Malbosc.

23 - Acquisition auprès de l'Etat de la parcelle CM 34 rue d'Argencourt. La ville a souhaité acquérir cette parcelle afin de l'intégrer dans le futur projet de création de l'hôtel du Corum pour maintenir sur le site des espaces verts en prolongation de la parcelle appartenant aussi à la Ville et qui sera intégrée au projet de l'hôtel.

24 - Bail emphytéotique consenti à l'association "Les Bambins du Lez" sur une propriété appartenant à la ville située rue des Paradisiens pour accueillir une crèche associative.

25 - Déclassement du domai-

ne public communal d'un délaissé de voirie de 15m<sup>2</sup> situé rue Raimon-de-Trencavel et vente de ce terrain à M. et Mme Douirin.

**26 - Appel d'offres ouvert pour l'aménagement d'un square à l'intersection des rues Gay-Lussac et Claude-Berthollet.** Le revêtement de ce square sera du sable stabilisé, des espaces verts y seront réalisés de part et d'autre, ainsi qu'une rampe handicapés le long des bâtiments actuels. Un nouveau dispositif d'éclairage public est également prévu pour améliorer l'ambiance et la sécurité de ce quartier.

**27 - Création d'une piste cyclable entre le rond-point d'Alco et l'avenue du Professeur Louis-Ravaz.** La piste empruntera la voie déviement du giratoire et longera la voie de circulation pour rejoindre le rond-point La Pérouse. Du rond-point La Pérouse à l'avenue du Professeur Louis-Ravaz, la piste utilisera une parcelle appartenant à la Ville.

**28 - Signature d'un marché avec l'entreprise Mazza retenue par la commission d'appel d'offres pour réaliser les travaux d'aménagement de la place de Thessalie.** Ces travaux consistent en la réfection des sols autour de la fontaine.

**29 - Garantie de la Ville à hauteur de 25% du capital emprunté à Hérault Habitat (Office public des HLM du département de l'Hérault).** L'emprunt de 98.716 euros est destiné à financer la création d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour femmes de 20 places au foyer Lakanal sis 65 rue Lakanal.

**30 - La Communauté d'Agglomération de Montpellier a informé la Ville de ce que le tracé de la deuxième ligne de tramway mis en enquête publique implique la démolition complète du parc de stationnement des gares.** Le Conseil municipal décide donc de résilier à la date du 30 juin 2004 la convention liant la Ville à la société Effiparc Sud Ouest pour l'exploitation de ce parc de stationnement.

**31 - Approbation du bilan de clôture de l'opération confiée par la Ville à la Serm, consistant à réaliser les aménagements de la rue Epidaure et des espaces publics du quartier des "Berges du Lez".**

**32 - Approbation du bilan de clôture de l'opération confiée par la Ville à la Serm afin d'établir un dossier de consultation en vue du choix d'un investisseur pour la réalisation d'un parking et d'un hôtel 4 étoiles après déclassement d'une partie des terrains du parking Joffre.** La Serm a proposé à la Ville de retenir le projet remis par le groupement de promotion Pragm-Imagine et l'investisseur Barcello, projet retenu et approuvé par la Ville.

**33 - En mai 2001, la Ville a lancé l'opération programmée d'amélioration de l'habitat sur le quartier Ecusson "Cathédrale - Rectorat" pour une durée de 3 ans.** Cette opération a permis de créer une réelle dynamique de rénovation dans le quartier. Afin de répondre aux nombreuses attentes des propriétaires situés dans le périmètre de l'OPAH, le Conseil municipal décide de prolonger le dispositif sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2004.

**34 - Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre des kiosques des fleuristes sur l'Esplanade dans le cadre de Montpellier Grand Cœur.**

**35 - Le Conseil municipal approuve la clôture de l'opération de lotissement communal dénommée Les Beaux-Arts décidée le 18 décembre 1997.** Le lotissement a permis de réaliser : la viabilisation des terrains et notamment la rue Yehudi-Menuhin ; la construction de 109 logements dont 68 logements sociaux ; la mise à disposition d'un terrain de 1500 m<sup>2</sup> pour la réalisation de l'école Jules-Verne.

**36 - Vote du budget primitif de la ville de Montpellier, budget général et budget annexe de l'eau (CF dossier pages 11 à 14).**

**37 - Information sur l'exécution des marchés soldés dans l'année ou en cours d'exécution, conformément à l'article 361 - 2 du Code des Marchés Publics.**

**38 - Affectation de subventions à diverses associations.**  
ISSUE : 1 500 €  
CCAS (versement tickets restaurant) : 11 506 €  
Association de quartier Bout'en Train : 600 €  
Fédération des Œuvres Laïques : 3 635 €  
MUC Handball : 1 000 €  
Montpellier Scrabble : 600 €



Affaire 42 - Débroussaillage du parc zoologique

**39 - Dénomination de la voie de desserte du lotissement le Parc des Melias situé rue des Marels : Louis Dulieu (1917 - 2003), médecin général de l'armée et auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la médecine à Montpellier.**

**40 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement - Exercice 2002. (CF page 8).**

**41 - Avenant n°1 au marché n° 902 pour la maintenance et l'entretien des réseaux et équipements de signalisation tricolore lumineuse.**

**42 - Le Conseil municipal autorise le maire ou son adjoint délégué à signer un marché avec la société Chlorphil, retenue par la commission d'appel d'offres, pour les opérations de débroussaillage du parc zoologique de Lunaret afin de réduire les risques d'incendie.**

**43 - Désignation des entreprises et appel d'offres pour les travaux d'entretien et d'accessibilité de la Maison de la Démocratie installée dans l'immeuble du 16 rue de la République.**

**44 - La Ville passe un contrat de location pour 10 ans avec la Communauté d'Agglomération pour un local de 70 m<sup>2</sup> situé dans un immeuble entièrement rénové au 19 rue Lallemand. Ce local sera mis à la disposition d'associations du quartier.**

**45 - Ouverture exceptionnelle des commerces le dimanche : le Conseil municipal approuve le calendrier proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie après avis des**

organisations syndicales consultées. La première dérogation sollicitée par les commerces de détail spécialisés de l'équipement de la personne, la culture et les loisirs aura lieu le 11 janvier en raison du début des soldes le 8 janvier 2004.

**46 - Désignation d'un nouvel exploitant du manège enfantin de l'Esplanade pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 : M. Jean-Claude Salvador.**

**47 - Aménagement d'un kiosque alimentaire place Albert 1<sup>er</sup> avec principe de gestion par un titulaire d'une convention d'occupation du domaine public.** L'aménagement de ce kiosque se fera dans un local désaffecté, propriété de la Ville de Montpellier et appartenant à la chapelle Saint-Charles. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'aménagement global de la place Albert 1<sup>er</sup> piloté par la mission Grand Cœur.

**48 - A la suite des violentes intempéries du 3 décembre, la Ville demande la constatation de l'état de catastrophe naturelle.**

**49 - Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'autorisation d'exploiter le parc zoologique de Lunaret.** Cette exploitation qui, d'après le Code de l'Environnement, relève de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, est soumise à autorisation préfectorale.

**50 - Affaires civiles militaires et funéraires - Locaux de Grammont - Division parcellaire Ville de Montpellier/Communauté d'Agglomération.**

### Les voyages de l'Age d'Or pour l'année 2004

La direction de l'Age d'Or du CCAS propose plusieurs voyages pour l'année 2004.

- Croisière en Méditerranée du 27 avril au 3 mai
  - La Hollande fleurie du 11 au 17 mai
  - La Sardaigne du 20 au 26 juin
  - Les Baléares du 12 au 17 septembre
  - Andalousie la Romantique du 3 au 11 octobre
- Renseignements et inscriptions au bureau de l'Age d'Or  
04 99 52 77 99

### Journée Mondiale des Lépreux

Les Lépreux, on peut les soigner. Pour favoriser un diagnostic précoce, leur offrir un traitement au plus tôt de la maladie et leur permettre de retrouver leur dignité, aidez la Fondation Raoul Follereau. Participez à la 51<sup>e</sup> Journée Mondiale des Lépreux le 25 janvier prochain.

### Stages pour les vacances d'hiver

Le service Jeunesse de la mairie propose deux stages pour les prochaines vacances :

- Stage Secourisme proposé par l'Association Action d'Urgence Internationale - Les Terrasses de Montcalm, 1401 rue de Fontcouverte - 34070 Montpellier Du 09/02/04 au 12/02/04, de 14h30 à 17h30
- Stage Ciné - Vidéo proposé par l'Association "N'a qu'un œil" 486, rue d'Alco, Immeuble le Castelet - 34080 Montpellier Du 09/02/04 au 13/02/04, de 10h à 12h

### Les rendez-vous du bus Infos Jeunes en janvier

- **Judi 8**  
lycée Jean-Monnet, de 16h00 à 18h00
- **Vendredi 9**  
La Mossou - Commerces rue d'Oxford, de 10h00 à 12h30 - Quartier Paul-Valéry (rue Hébert), de 14h00 à 16h00
- **Judi 15**  
Quartier Saint Martin (proche de La Poste), de 16h00 à 18h00
- **Vendredi 16**  
La Pergola - Le Petit Bard, de 10h00 à 12h30 - Sortie Lycée Mermoz, de 14h00 à 16h00
- **Judi 22**  
Mas Drevon (médiathèque Victor-Hugo), de 16h00 à 18h00
- **Vendredi 23**  
Sortie CES Les Escholiers, de 09h30 à 12h30
- **Judi 29**  
Sortie CES Marcel-Pagnol (quartier Paul-Valéry), de 16h00 à 17h30
- **Vendredi 30**  
Quartier Saint-Martin (proche de la poste), de 10h00 à 12h30 - Les Cévennes (Avenue Louis-Ravas), de 14h00 à 16h00

# Montpellier renoue avec la tradition du Tambourin

Grâce à la mise en place d'un partenariat entre la Ville et le Comité Départemental de Tambourin, la pratique de ce sport en plein renouveau fait de nombreux adeptes parmi les jeunes montpelliérains.

## Calendrier des manifestations sportives

### 10 janvier

**Football** : Montpellier/Bordeaux, 20h, stade de la Mosson.

### 11 janvier

**Tir à l'arc** : concours en salle de tir à l'arc, à partir de 9h, gymnase Ferrari  
**Équitation** : concours équestre, Grammont.

### 18 janvier

**Football américain** : Mustangs/Falcons de Bron, 14h, Veyrassi.

### 24 janvier

**Sports de combat** : Festival des Arts Martiaux, à partir de 14h, palais des sports Pierre de Coubertin.

### 31 janvier

**Football** : Montpellier/Bastia, 20h, stade de la Mosson  
**Volley-ball** : Montpellier/Tourcoing, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

### 7 février

**Handball** : Montpellier/Pontault Combault, 20h30, palais des sports René Bougnol.

### 10 février

**Volley-ball** : Montpellier/Cannes, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

### 14 février

**Football** : Montpellier/Metz, 20h, stade de la Mosson  
**Arts martiaux** : stage de Tai Chi Chuan, à partir de 10h, gymnase Gambardella  
**Futsal** : 1<sup>er</sup> Championnat de ligue de Futsal des Souds, à partir de 9h, gymnase Marcel Cerdan.

Depuis une dizaine d'années, la pratique du jeu de balle au tambourin vit un nouvel essor. Ce mouvement, qui a d'abord concerné des villages de l'Hérault dans lesquels la tradition sportive du tambourin était très profondément ancrée, s'est notamment traduit par l'émergence de nombreuses équipes d'un très bon niveau qui se confrontent maintenant dans le cadre d'un championnat départemental particulièrement relevé.

A Montpellier, où le tambourin s'est longtemps pratiqué aux Arceaux, le retour de ce sport est en train de s'opérer grâce au partenariat établi entre la Ville et le Comité Départemental de l'Hérault de Jeu de Balle au Tambourin - présidé par Jacques Bousquet - dans le cadre de la Convention Animation Sport.

Depuis deux ans, près de mille jeunes montpelliérains ont ainsi pu s'initier au tambourin grâce à des actions menées dans différents quartiers pendant les vacances ou, tout au long de l'année pendant le temps scolaire, grâce aux interventions effectuées directement par le Comité Départemental de Tambourin dans différentes écoles. Pour l'adjoint au maire délégué aux sports, "l'idée de départ était de proposer à des jeunes de se réapproprier leur histoire par la pratique d'un sport traditionnel inscrit dans le passé historique de la ville. Cela consistait, en fait, à s'appuyer sur une pratique ancienne pour la mettre au service des jeunes d'aujourd'hui. En plus de cet ancrage dans la tradition, le tambourin présente également l'avantage de fonctionner avec des codes et des règles facilement assimilables par les jeunes. Par ailleurs, et c'est très important à mes yeux, il permet aussi de pratiquer la mixité."

Le succès remporté auprès des jeunes par



ces actions de découverte et d'initiation au tambourin incite aujourd'hui la Ville et le Comité Départemental de Tambourin à renforcer leur partenariat. Dès le mois de février 2004, le terrain de sport du Jeu de Mail accueillera des stages pendant les vacances scolaires ainsi que des activités régulières, tous les mercredis après midi. Du côté du Comité Départemental de Jeu de Balle au Tambourin, Jacques Bousquet,

son président, se félicite de l'engouement rencontré par le tambourin et affiche clairement ses objectifs : "poursuivre les animations qui permettent de promouvoir le tambourin, avec la ville de Montpellier mais aussi avec l'ODSH ou avec le MUC Vacances, et travailler à l'organisation sur Montpellier d'une Coupe d'Europe de Tambourin en salle en 2006 et d'une Coupe d'Europe en extérieur l'été, probablement en 2005."

## Le tambourin en bref

Jeu de balle descendant de la Longue Paume, le Jeu de Balle au Tambourin a traversé le temps pour arriver vers 1870 à sa forme moderne et prendre le nom de l'instrument utilisé pour frapper la balle.

Ce sport qui permet la compétition au plus haut niveau à des athlètes hommes ou femmes peut aussi être proposé comme sport de loisir. Discipline à la fois collective et individuelle, d'un coût modeste, facile d'accès, le tambourin peut être pratiqué à tout âge.

Le tambourin se joue en plein air sur des terrains en terre battue ou en bitume pendant l'été mais se pratique également en salle au cours de la saison hivernale. Les aires de jeu sont faciles à improviser, une surface plane bien dégagée autorisant une pratique immédiate une fois tracées les limites de l'aire de jeu (dimensions réglementaires de l'aire de jeu : 80 x 20 m en extérieur et 34 x 16 m pour le jeu en salle).

Les joueurs sont répartis en deux équipes comprenant chacune : deux joueurs nommés les "fonds" dont un appelé le "battreur qui assure la mise en jeu ; un "tiers" et deux "cordiers" (pour le jeu en salle, les cordiers disparaissent).

La balle, creuse, en caoutchouc, pèse 78 grammes et mesure 61 mm de diamètre.

Le tambourin pour l'échange mesure 28 cm de diamètre (26 pour les enfants). Pour la mise en jeu, on utilise soit un tambourin soit un "battoir" de 18 cm de diamètre prolongé d'un manche.

Les parties son comptées (15, 30, 45 puis jeu) et se gagnent en une manche de distance sur 16 ou 13 jeux suivant les catégories. Les limites du terrain font partie intégrante de l'aire de jeu. Les équipes (5 joueurs) changent de service tous les jeux et de camp tous les trois jeux.

Comité Départemental de l'Hérault de Jeu de Balle au Tambourin :  
04 67 42 50 09 (tél./fax). E-mail : ffjbt@wanadoo.fr. Site Internet de la fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin :  
www.sport-tambourin.ffjbt.com



# La faïence, une tradition à Montpellier

Grâce au travail passionné d'une famille de céramistes montpelliérains, la tradition de la faïence de Montpellier, particulièrement florissante aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, a pu être préservée et se perpétuer jusqu'à nos jours.

C'est en 1946, une fois démobilisé, que Paul Artus revient à la vie civile après cinq ans de captivité et onze années passées dans l'armée.

Diplômé de l'école des Beaux Arts de Montpellier, il décide de rejoindre l'école de Fontcarrade pour se former à la poterie. Là, il découvre le "vieux Montpellier", la faïence de Montpellier telle qu'on la fabriquait déjà à la fin du 16<sup>e</sup> siècle et qui a connu un essor formidable, participant à la prospérité de la ville jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Très caractéristique, cette faïence avec laquelle on réalise aussi bien de la vaisselle que des pots d'apothicaires se reconnaît notamment à ses décors floraux d'une grande finesse réalisés sur des fonds blancs ou jaunes.

Comme ce type de faïence ne se fabrique plus à Montpellier, Paul Artus se lance avec passion dans l'étude des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Seul, il recherche les secrets de fabrication, la composition des émaux...

En 1947, il quitte Fontcarrade, achète un four et ouvre son propre atelier à Montpellier, atelier dans lequel son fils Pierre le rejoindra en 1952 après être lui aussi passé par les Beaux Arts. Henri Siffre, gendre de Paul Artus, intégrera lui aussi par la suite l'atelier familial. Paul Artus, qui s'est spécialisé dans la tradition de la faïence de Montpellier fait de nombreuses expositions. Certaines des pièces qu'il fabrique sont achetées par des amateurs éclairés ou par des collectionneurs et partent à l'autre bout du monde : aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, au Canada...

Soucieux de partager sa passion, Paul Artus, qui sera pendant plusieurs années président départemental du Syndicat des Artisans d'Art, recevra chaque semaine dans son atelier, pendant plus de 20 ans, des enfants des écoles de Montpellier auxquels il tentera de transmettre sa passion.

Il y parviendra en tout cas avec son petit fils, François Siffre, qui représente aujourd'hui la troisième génération à embrasser le métier et en qui il voit un digne succes-



Exposition dans l'atelier de François Siffre

seur de la tradition familiale.

Installé à Sainte Croix de Quintillargues, près de Montpellier, François Siffre, admiratif de l'œuvre de son grand-père, s'est lui aussi pris de passion pour la faïence de Montpellier. Il travaille l'argile à l'ancienne, à la main et dans le souci de présenter ses pièces dans un cadre adéquat, organise ses expositions dans des châteaux de la région comme dernièrement dans celui de Flaugergues, à Montpellier. Son souhait le plus cher : accroître la notoriété de la faïence de Montpellier et former de jeunes céramistes pour relancer cette activité inscrite dans la culture et dans le patrimoine montpelliérain.

## Quelques mots de technique

La faïence est un mélange de terre composé d'argile, de sable et de marne calcaire, recouvert d'un émail stannifère. Cet émail est une couche vitrifiée à base d'oxyde de plomb et de silice, rendue blanche et opaque par la présence de sel d'étain, destinée à cacher la couleur de l'argile, à la rendre imperméable et à servir de support au décor peint. L'émail stannifère peut être coloré dans la masse par incorporation d'oxydes métalliques tels que le cobalt pour le bleu ou l'antimoine pour le jaune et obtenir des fonds de couleur. Ces fonds de couleur ont été l'une des grandes réussites des manufactures de Nevers, St Omer, St Amand les Eaux, Marseille et Montpellier.

Selon la manière de les décorer, les faïences se divisent en deux catégories qui correspondent à deux techniques différentes : faïences de "grand feu" et faïences de "petit feu" ou "feu de moufle".

### La faïence de "grand feu"

La pièce ayant reçu au préalable une légère cuisson dite "au dégourdi" est recouverte ensuite de l'émail que l'on laisse sécher et qui devient pulvérulent. C'est sur cet émail que sont peints les décors avec des émaux (oxydes métalliques) qui sont aussitôt absorbés. La pièce est ensuite cuite à une température comprise entre 820 et 980 degrés.

Seul un petit nombre d'oxydes métalliques supportent cette chaleur nécessaire à la fixation de l'émail : le bleu de cobalt, le jaune d'antimoine, le violet de manganèse, le vert de cuivre et le rouge de fer, particulièrement difficile à obtenir.

## Petite histoire de la faïence à Montpellier

À la Renaissance, puis au XVII<sup>e</sup> siècle, Montpellier comptait déjà d'importants ateliers céramistes.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un descendant de Daniel Ollivier, Jacques, fait de l'établissement qu'il dirige le plus important de la ville et obtient en 1725 le titre de Manufacture Royale. Il recrute d'excellents ouvriers qu'il n'hésite pas à faire venir des centres céramistes les plus réputés.

Vers 1740, la Manufacture Royale connaît des difficultés et la mort de Jacques Ollivier lui portera un coup fatal.

André Philip assurera la relève. Il s'installe à Montpellier en 1754. Il effectue un bref passage à la Manufacture Royale, moribonde, puis prend la tête de l'ancienne fabrique des Boissier. Il s'associe à Antoine Dupré auquel il succède en 1767. Après sa mort, survenue en 1805, son fils Valentin poursuivra quelques années son entreprise.

On comprendra l'importance de Montpellier dans l'histoire de la faïencerie française si l'on songe que les faïenciers montpelliérains fonderont les centres de Ganges, Pézénas, Béziers, Toulouse, Montauban, Bordeaux, La Rochelle...



Paul Artus dans son atelier

## Promenade historique à travers le passé protestant de Montpellier (suite)

Par Valdo Pellegrin

A l'occasion d'une promenade à travers Montpellier, Valdo Pellegrin retrace le passé protestant de notre cité

### LA RUE DES MULTIPLIANTS

Les Multipliants constituent un curieux et étrange phénomène sectaire lié au protestantisme. On peut sans doute l'inscrire dans la continuité des deux vagues de prophétisme (fin 1680 et début des années 1700) considéré comme une réaction irrationnelle et énigmatique de la souffrance d'un peuple soumis à des persécutions très dures.

La Montpelliéraine Anne Robert, veuve Verchant, originaire de Sommières, avait eu la vision d'une chaire blanche avec un homme vêtu de blanc. A partir de là, elle réunit autour d'elle, dans sa maison, un groupe d'hommes et de femmes qui désirent se couper du monde et vivre une sorte de vie communautaire. A la fin de 1722, ils fondent une nouvelle Eglise dite "Nouvelle création du monde, du second avènement de

Jésus-Christ par son Saint-Esprit". A la tête de cette église se trouve un "Mage" ou "Royal Sacrificateur", Jacob Bonicel, ancien étudiant ecclésiastique du diocèse de Mende. La secte rebaptise les adultes et leur donne un nouveau nom. Le registre des baptêmes contiendra jusqu'à 224 noms. La secte recommande fortement les mariages entre ses membres, d'où les rumeurs de polygamie qui lui ont valu le sobriquet de "Multipliants".

La maison d'Anne Robert était organisée en véritable temple avec différents ornements et tentures blanches. Une liturgie était écrite dans un langage incompréhensible qui tenait tout à la fois du latin, de l'hébreu et du "parler en langues" dont il est question dans les écritures saintes à propos de la Pentecôte.

Un ancien pasteur du Désert, Jean Vesson, suspendu de ses fonctions par le synode

régional du 13 décembre 1720 à cause de ses accommodements avec l'église catholique rejoint le groupe. Il devient ministre de la secte à Noël 1722 après que Bonicel et deux autres mages lui aient imposé les mains. Il marie et donne la cène.

Mais l'aventure ne dure guère, car les autorités réagissent brutalement en arrêtant les Multipliants le samedi 6 mars 1723, jour de réunion. Treize responsables de la secte sont pendus le 22 avril 1723, le jour même de la sentence. Les autres sont condamnés aux galères ou à l'emprisonnement dans la Tour de Constance.

Conformément au jugement, la maison d'Anne Robert fut rasée avec interdiction de rebâtir sur son emplacement, ce qui est encore respecté de nos jours. Le nom de rue des Multipliants date de cette époque et l'on peut effectivement y observer un trou dans les immeubles au numéro 5.

### L'ÉGLISE SAINT-DENIS

Saint-Denis, l'ancienne église de Montpelliéret, se trouvait extra muros, sur la butte qui domine le Merdanson (appelé plus tard le Verdanson) à l'emplacement occupé par le bastion nord-ouest de la citadelle. Elle est détruite par les protestants au 16<sup>e</sup> siècle et la citadelle ayant pris sa place, elle fut rétablie à la fin du 17<sup>e</sup> dans le faubourg de la Saunerie, sur l'emplacement d'un cimetière. L'architecte Daviler en avait fait les plans. Elle était achevée en 1702 et agrandie en 1835.

A propos de l'église Saint-Denis, on peut évoquer un événement dramatique qui se produisit à cet endroit. Pour cela laissons la parole à l'historien Roland Jolivet (Montpell'hier, 1996, page 132) :

"Chaque fois que je passe devant l'église Saint-Denis, je songe à ces soixante-cinq officiers huguenots qui furent pendus le 3 novembre 1628 à l'endroit même où le sanctuaire a été bâti. Et je pense plus particulièrement à cet adolescent qui fut obligé de regarder la pendaison de son père, Monsieur de la Roque et à ce militaire qui se retrouva le cul par terre et la corde au cou sous le regard ébahi du bourreau... Le condamné fut d'ailleurs gracié à la demande du peuple".

En 1629, la paix d'Alès marque la fin des guerres de religion en Languedoc, mais pas la fin des persécutions.

s'affirme son style et où il peint ses plus célèbres tableaux "Réunion de famille" et "La vue du village". Ses œuvres, peu nombreuses, vu sa mort prématurée (une soixantaine) sont dans les musées du Louvre, d'Orsay, de Montpellier, de New-York, de Chicago...

Engagé volontaire dans le 3<sup>e</sup> régiment de zouaves, il est tué à 29 ans au combat de Beaune La Rolande, le 28 novembre 1870.

#### Note 1

En regardant depuis la rue la façade de cet hôtel, on voit en haut à droite une fenêtre avec grille. L'enfant Bazille était rêveur et sensible. Au travail il préférait courir derrière les papillons à Méric ou à Saint-Sauveur. Mais, quand venait l'hiver, on habitait la Grand Rue, toujours un peu sombre, son bonheur était de monter tout au sommet de la maison. Une fenêtre par-dessus les toits voisins permettait de voir, libre, le ciel, et l'enfant s'accoudait là sans arrêt. Pour évi-

ter un accident et rassurer sa mère, il a fallu poser des barreaux à cette fenêtre.

#### Note 2

Lors du siège de 1622, Louis XIII avait pris ses quartiers dans la propriété du 1<sup>er</sup> consul de la ville, Monsieur d'Estienne d'Aymeric. Au cours du temps et par déformation, le mas d'Aymeric est devenu Mas de Méric puis simplement Méric

#### Note 3

Frédéric Bazille a fréquenté très tôt l'atelier du sculpteur Auguste Bausan, auteur de très nombreux monuments de Montpellier. Ceci explique que Bausan, avec l'autorisation de la famille Bazille, a utilisé comme modèle Frédéric pour réaliser le vigneron du monument à Planchon (1894, square Planchon) et la statue de saint Roch (1894, église Saint-Roch).



### LA GRAND RUE

#### L'Hôtel Périer (n°11 Grand Rue)

C'est la maison natale du peintre impressionniste Frédéric Bazille, né le 6 décembre 1841. D'une famille protestante, il est le fils de Gaston Bazille, notable important de la ville. Il fait ses études au Lycée Impérial de Montpellier puis commence des études de médecine qu'il poursuit à Paris en 1862. Influencé par les tableaux de Courbet et Delacroix qu'il a vus chez le collectionneur parisien Alfred Bruyas, son voisin dans la Grand rue, il délaisse la médecine pour se consacrer à la peinture. Il travaille à l'atelier Gleyre et se lie d'amitié avec Monet, Renoir, Sisley, Eugène Boudin qui l'appelait amicalement "Le Grand" à cause de sa haute stature comme on peut le constater sur un de ses tableaux dénommé "L'Atelier de la rue La Condamine". Il revient chaque année à Méric, résidence d'été de sa famille, sur les bords du Lez, face à Castelnaou, où

## L'Hôtel de Plantade (n°8 Grand Rue)

C'est dans cet hôtel qu'est né Alfred Bruyas (1821 - 1876), grand bourgeois protestant, fils de banquier très riche (60 000 livres de rentes), mélancolique et malade de tuberculose, à la vie sentimentale singulière.

Après avoir essayé, sans succès de se peindre lui-même, il se consacre au mécénat et à la collection d'œuvres d'art. Lors d'un voyage en Italie qu'il fait à 25 ans, il se lie d'amitié avec son compatriote Alexandre Cabanel, alors âgé de 22 ans. Quelques toiles de Cabanel commencèrent ainsi sa collection.

A Paris, il se passionne pour le courant romantique. Il rencontre Jules Laurens, Glai-ze, Couture, Tassaert et Delacroix.

En 1854, il accompagne les débuts de l'école dite "réaliste" en achetant "Les Baigneuses" de Courbet avec qui il se lie d'amitié et qu'il invite à Montpellier.

En 1868, il fait donation à la ville de Montpellier de 88 peintures et de 8 dessins. Le

Musée s'enrichit ainsi d'éléments modernes qui lui faisaient défaut.

A sa mort, il lègue au Musée le reste de sa collection, c'est à dire 60 tableaux, 78 dessins et 18 bronzes.

### Note 1

Le 21 décembre 1888, Van Gogh et Gauguin sont à Montpellier pour voir les tableaux de la collection Bruyas au Musée Fabre. Vincent écrit à son frère Théo "Dis cela à De-gas, que Gauguin et moi sommes allés voir le portrait de Brias (sic) par Delacroix à Montpellier."

### Note 2

Le Docteur Paul Fernand Gachet est venu à Montpellier pour rédiger sa thèse de médecine "Etude sur la Mélancolie", puis la soutenir le 21 juin 1858. Il fréquenta assidûment le salon de Bruyas. En 1890, à Auvers-sur-Oise, Van Gogh devient le patient et l'ami du docteur Gachet dont il fait le portrait.



## LE TEMPLE DE LA RUE DE VERDUN (1803 - 1870)

A partir de 1772, le pasteur Rabaut-Polier préside ouvertement en plein jour des cultes au Mas de Merle, à l'extrémité du Faubourg Figuerolles. Il est le fils du pasteur du Désert Paul Rabaut et le frère de Rabaut-Saint-Etienne.

Grâce aux efforts conjugués de Rabaut-Saint-Etienne, du marquis de la Fayette et de Malherbes (petit-neveu de Basville !), Louis XVI signe le 17 novembre 1787, l'édit de tolérance qui donne un état-civil aux non catholiques.

Puis vint la Révolution avec, en 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont l'article X est rédigé par le pasteur Rabaut-Saint-Etienne, député de Nîmes :

"Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi". Mais par la suite, le culte est interdit par l'Assemblée Législative et les biens du consistoire confisqués. En 1797, le consistoire est rétabli par le Directoire et il faudra attendre, sous le Consulat, les articles organiques du 8 avril 1802 pour qu'une totale égalité entre les confessions soit reconnue. Les protestants de Montpellier vont alors se consacrer au rétablissement d'un lieu de culte. Ils vont se porter acquéreur en 1803 de l'ancien couvent des cordeliers, rue de l'Observance (rue de Verdun) reconstruit en 1631, puis vendu comme bien national en 1791. Le consistoire l'achète pour 12000 francs au Sieur Reboul et le nouveau temple est consacré le 20 novembre 1803. La table de communion a été réalisée à partir d'un bloc de marbre provenant du socle de la statue équestre de Louis XIV au Peyrou, abattue pendant la Révolution. En 1821, le consistoire lance une souscription pour faire des travaux et créer une ouverture de l'édifice sur la rue de l'Observance avec construction de la façade telle que nous la connaissons aujourd'hui. Plusieurs bâtiments situés dans l'impasse de l'Observance et achetés en 1836, sont affectés à l'Ecole protestante de filles et à celle de garçons ainsi qu'à la maison de retraite qui s'installe entre les deux écoles en 1843.

Rappelons que sous le régime du concordat, les pasteurs sont payés par l'Etat et gérés par le Ministère des cultes. Un premier

poste est créé à Montpellier en 1803. Il est occupé par le pasteur Honoré Michel, suivi d'un deuxième poste en 1809 (pasteur Abraham Lissignol) et d'un troisième en 1830 (pasteur Charles Grawitz). Ces pasteurs ont fait leurs études soit à Genève, soit à Montauban. Ils exercent leur ministère toute leur vie et en général dans la même paroisse. La loi règle la composition du conseil consistorial qui est formé de douze notables protestants les plus imposés au rôle des contributions directes.

Ce temple s'avère rapidement trop exigu et surtout insalubre. A partir de 1850, la question d'un nouveau temple est posée. Elle sera résolue en 1870 avec l'achèvement de celui de la rue Maguelone.

### Note 1

Après 1870, c'est "l'Imprimerie Centrale du Midi" des frères Hamelin qui occupera l'ancien temple de la rue de l'Observance. Ensuite, avec l'apparition de l'automobile, Mon-

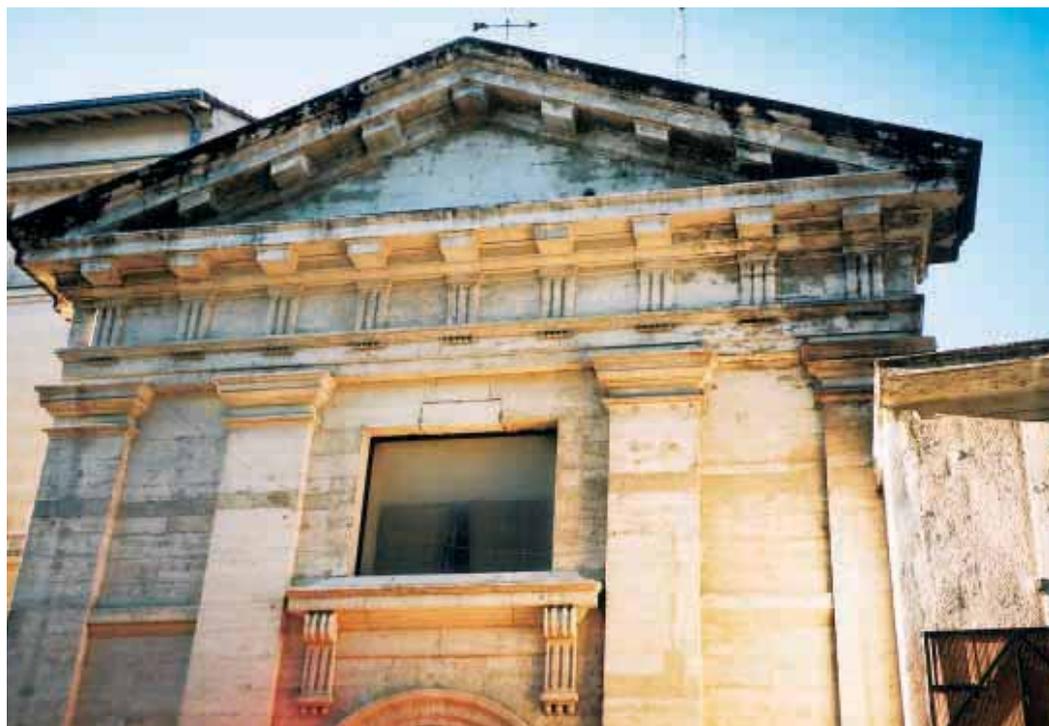
sieur Charles Caraman y créera en 1898, le "Modern Garage" premier atelier de mécanique automobile de la ville. Puis en 1928, l'ancienne église est transformée en salle de cinéma et prend le nom de "cinéma Odéon". Ce cinéma subsistera jusqu'en 1979, date à laquelle il est remplacé par une discothèque - salle de concert, le Rockstore.

### Note 2

Le père de Napoléon 1<sup>er</sup>, Charles Bonaparte, était venu à Montpellier pour se faire soigner d'un "squirrel" à l'estomac. Il mourut le 24 février 1785, rue du Cheval Vert et fut inhumé dans l'église des cordeliers. Un peu plus tard, à l'insu de Napoléon, ses frères firent transférer la dépouille de leur père à Saint-Leu-la-Forêt, dans le Val d'Oise.

### Note 3

Les cordeliers prendront, après la Révolution, le nom de franciscains.



# agenda

## Théâtre des Treize Vents

Tél. 04 67 60 05 45 - www.theatre-13vents.com

### • La puce à l'oreille

De Georges Feydeau, mise en scène Stanislas Nordey. Du 10 au 15 janvier - Opéra Comédie

### • Romancero gitano

Poèmes de Federico Garcia Lorca - Musique et mise en scène Vicente Pradal.

Federico Garcia Lorca écrit son Romancero gitano dès 1924, un recueil de 15 poèmes, une suite de tableaux évoquant l'Andalousie gitane, ses mythes, ses personnages, ses anecdotes, ses drames.

Du 22 au 24 janvier - Opéra Comédie

### • Les quatre jumelles

De Copi - Mise en scène Cécile Marmouget.

Du 27 au 31 janvier - Théâtre de Grammont

### • Médée

De Max Rouquette

A la fois sorcière, magicienne, femme meurtrie, torturée par la jalousie, mère infanticide, Médée est une figure complexe, héritière d'une civilisation archaïque et prodigieuse contemporaine par les passions qui la traversent. Du 3 au 6 février. Théâtre de Grammont

## Théâtre Jean-Vilar

Tél. 04 67 40 41 39

### • Ultramarine

Par la compagnie L'Atalante - Pour tout public à partir de 4 ans

Ultra marine est le troisième volet d'un cycle de quatre leçons de chose poétiques et chromatiques : après le jaune de l'œuf et le vert de l'herbe, c'est vers la couleur bleue que l'Atalante se tourne pour célébrer l'eau, l'air et la naissance de la parole. Du 13 au 18 janvier

### • Marie Kiss La Joue

Première partie :

La Tropa

Concert - Chant :

Anne-Marie

Quemper. Violon

Raphaël Chevalier.

Guitares acoustiques :

Dominique Carré, Pierre-

Henry Aubry, Gérard Le Louet.

Entre violon ma-

nouche et guitares acoustiques, entre métaphores ironiques et jeux de mots espérilles, Marie égrène ses histoires simples autour de portraits finement ciselés. 22 janvier à 21h

### • Elisabeth's last Stand

Création de Nola Rae

A l'image de Betty, Nola Rae use de petits riens pour créer un univers démesuré et tapageur ; avec une maîtrise parfaite de l'art du mime et une minutie de métronome, elle mêle dans un style unique à la frontière du burlesque, clown, acrobatie, danse et marionnette.

30 et 31 janvier à 21h

### • La Colombe

Opéra comique en 2 actes de Charles Gounod - En co-réalisation avec l'Opéra national de Montpellier.

Cette œuvre légère raconte comment une colombe manqua d'être transformée en rôti et devint un symbole d'amour pour Horace, son propriétaire désargenté, et la comtesse Sylvie... 6 et 7 février

## La Vista

Tél. 04 67 58 90 90

### • Pourquoi j'ai mangé mon père

D'après Roy Lewis, par la compagnie Art Mixte.

Humour et jeu d'acteur. De 16 au 25 janvier

### • Récits de femmes

Par le p'tit Atelier 3 - De Franca Rame et Dario Fo.

Monologue tragi-comique. Du 30 janvier au 10 février

### • Le cirque Pitre

Par la compagnie Art mixte - Mise en scène Philippe Gouddard. A partir de 3 ans - Théâtre d'objet. Du 17 au 28 janvier

### • Les musiciens de Brême

Par le Moulin à musique - Alain raconte et chante pour les petits à partir de 3 ans le célèbre conte de Grimm

Du 31 janvier au 10 février

## Zénith Sud

Tél. 04 67 64 50 00

### • Les étoiles du cirque de Pékin

Samedi 24 janvier à 20h30

### • Cendrillon

Par le Ballet Opéra National de Kiev

Dimanche 1<sup>er</sup> février à 15h30

## THÉÂTRE

## Les quatre jumelles

De Copi  
Mise en scène  
Cécile Marmouget  
Production  
Compagnie  
Tire pas la nappe  
en résidence  
au théâtre  
des Treize Vents.

Cette pièce de Copi oscille entre la farce macabre et la folie. Dans ce délire parfaitement maîtrisé, quatre jumelles, deux fois deux sœurs, se croisent quelque part en Alaska, se droguent, s'insultent, meurent et ressuscitent inlassablement. "Nous aimons cette pièce parce qu'elle est carnassière. Parce que ces filles sont complètement tarées. Parce qu'elles ne font pas dans la dentelle. Parce que ce sont des meurtrières. Oui parce qu'elles n'ont plus tous leurs moyens. Parce qu'elles cherchent de l'or en Alaska. C'est bon ça. Puis nous avons toujours voulu devenir bouchères. D'ailleurs cette pièce nous laisse complètement stupéfaites. Alors là, nous rions d'avance d'en faire partie. Nous ricanons. Nous rions de mourir comme ça sans cesse? Va savoir. Nous rions parce que nous allons pouvoir enfin nous insulter les unes les autres en toute impunité. C'est bien. Nous avons soif de nous tuer les unes les autres. De nous martyriser. De nous châtier sauvagement. D'être obscènes et puis complètement misérables. Nous rions parce que c'est un joyeux foutoir. Et puis c'est tellement triste. On pourrait difficilement faire pire. Non ce n'est pas très raisonnable de monter ça. Parce qu'elles sont pathétiques. Parce qu'il n'y en a pas une pour relever l'autre. Et pourtant ça se relève bien quand même. Alors là nous aimons bien voir les gens tomber puis mourir. (Nous aimons la bonne franchise). Oui parce qu'elles ont le sens du drame. (Ce sont de grandes tragédiennes). Parce qu'elles n'en finissent jamais de vivre et de mourir comme ça. Et puis c'est un goûter d'anniversaire. Elles s'amuse bien. Bon. Nous aimons bien cette pièce." Marion Aubert, Capucine Ducastrate, Frédérique Dufour et Marion Guerrero, pour la Compagnie Tire pas la Nappe.

Du 27 au 31 janvier - Théâtre de Grammont  
Théâtre des Treize Vents - Tél. 04 67 60 05 45



## DANSE

## Carolyn Carlson

## Writings on Water

"toute chose existe non dans l'être mais dans le devenir, et puis se dissout" écrit la chorégraphe. Poésie incarnée que traduit Writings on Water dont le charme éloquent se nourrit des sonorités délicates et incandescentes d'une composition minimaliste et romantique de Gavin Bryars. Les bras de Carolyn, dont les mouvements semblent couler de source, fouillent l'espace comme pour nouer les fils d'une énigme dont la solution se dérobe sans cesse. Tout Carlson (ou presque) se lit sur ses bras. Ils vont peu à peu s'arrondir pour tenter de rassembler le chaos de la vie. Writings on Water est une pièce d'acceptation et de sérénité qui met en relief la question du corps et de la souffrance (indispensable selon Carolyn Carlson pour comprendre la vie).

Jeu 29 janvier à 20h30  
Opéra Berlioz / Le Corum  
Tél. 0 800 600 740

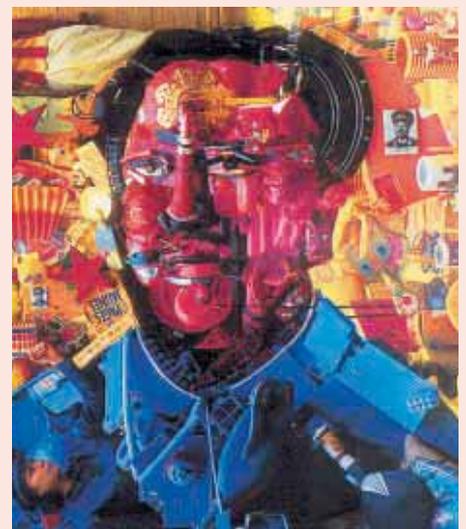
## EXPOSITION

## Anamorphoses

## Bernard Pras

anamorphose : effet consistant à déformer un motif graphique qui, vu sous un certain angle prend un aspect lisible. "L'anamorphose est un rébus, un monstre, un prodige", écrit Baltrusaitis. Le puzzle rappelle le rébus, les choses équivalent à des monstres puisqu'on les montre, et chaque inventaire révèle un prodige. Truquer la réalité pour mieux la traquer, en trouvant un usage contre un autre, voilà certainement l'enjeu de ce jeu. Et ce détournement de l'image mérite bien l'intérêt de notre acuité visuelle et instinctive : les objets sont érigés dans un sens précis, le sens de la découverte visuelle, le plaisir de la reconnaissance visuelle plus précisément. De la sorte, l'art se dégage du quotidien, et la mise en scène de ces installations équivalait à un pied de nez astucieux où la créativité humaine redonne de la spiritualité à l'existence. Vivre, c'est surtout un art avant d'être une habitude, et l'anamorphose tridimensionnelle proposée par Bernard Pras offre une dimension supplémentaire à notre vue, la dimension féérique où la fascination charme plus qu'elle n'ensorcelle. Richard Dalla Rosa.

Jusqu'au 31 janvier - A la galerie Photo,  
esplanade Charles-de-Gaulle. Ouvert du mardi au samedi de 13h à 19h - Entrée libre  
Tél. 04 67 60 43 11 - montpellierphotoir@mnet.fr



## EXPOSITION

### De Rubens à Guardi

### Chefs-d'œuvre de la peinture étrangère des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles du musée Fabre

**a** Après la collection A. Bruyas exposée durant l'été 2003, ce sont les peintures étrangères des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles de la collection du musée Fabre qui font l'objet d'un accrochage jusqu'au 1<sup>er</sup> février. La collection du musée Fabre rassemble de célèbres tableaux italiens, espagnols, flamands et hollandais. Le portrait du cardinal de Bony du Dominiquin, l'Ecce Homo de Cigoli, sont exposés à côté des chefs-d'œuvre de Ribera et de Zurbaran (Allégorie religieuse), de Teniers, de Steen (Les vieux chantent, les enfants piallent) de Dou, de Metsu, de Mieris (L'enfileuse de perles) de Ruisdaël, de Wjick et de Wouwerman.

Une section dédiée au 18<sup>e</sup> siècle montre des œuvres de Guardi, de Piazzetta, de Hackert, de voogd, de Denis, etc.

En raison des travaux de rénovation et d'extension du musée Fabre par l'Agglomération de Montpellier, cette exposition a lieu au Pavillon du musée Fabre, esplanade Charles-de-Gaulle

Jusqu'au 1<sup>er</sup> février - au Pavillon du musée fabre



Le portrait du Cardinal de Bony par Le Dominiquin

## Montpellier Danse

Tél. 0 800 600 740. www.montpellierdanse.com

• **Héla Fattoumi - Eric Lamoureux**  
Animal Regard. Ce couple de chorégraphes, invités du Centre national du cirque en 1999, ne chorégraphie pas des numéros de cirque mais met des circassiens en position de danse.

Mardi 20 janvier à 20h30 - Opéra Comédie

• **Mustafa Kaplan / Filiz Sizanli**

Dolap / Sek Sek. Compagnie Tal Dance

Mardi 27 janvier à 20h30 - Studio Bagouet / Les Ursulines

• **Carolyn Carlson**

Writing on Water

Jeudi 29 janvier à 20h30 - Opéra Berlioz / Le Corum

• **Mourad Merzouki**

Corps est graphique. Compagnie Kâfig.

Fier de défendre la culture hip hop aussi bien que sa culture algérienne, Mourad Merzouki se joue du hip hop pur et dur. Mardi 3 février à 20h30 - Opéra Comédie

## Opéra

Tél. 04 67 60 19 99. Location@opera-montpellier.com

## Roland

De Jean-Baptiste Lully - Les Talens lyriques en résidence à Montpellier (Christophe Rousset) - Chœurs de l'opéra de Lausanne (Véronique Carrot). Version concert.

Jeudi 15 janvier à 20h - Salle Pasteur / Le Corum

## Der Freischütz

Le Franc-tireur

De Carl Maria von Weber. Coproduction opéra national de Montpellier / Oper Leipzig / Opéra royal de Wallonie.

21, 23 janvier à 20h, 25 janvier à 15h - Opéra Berlioz / Le Corum

## La Colombe

De Charles Gounod

Opéra au piano - 6 et 7 février au théâtre Jean-Vilar

## Concerts

Tél. 04 67 616 616

## Concert symphonique

Direction : Jerzy Semkow - Piano : Ingolf Wunder

Programme : Serge Rachmaninov (concerto n°2 en ut mineur pour piano et orchestre opus 18) ; Anton Bruckner (symphonie n°6 en la majeur A. 105).

Vendredi 9 janvier à 20h30 et dimanche 11 janvier à 10h45 - Opéra Berlioz / Le Corum

## Amadeus

Piano : Peter Laul - Violon : David Grimal - Violoncelle : Marc Coppey

Programme : Ludwig van Beethoven (trio en ré majeur "Des Esprits" opus 70 n°1) ; Ernst von Dohnanyi (sonate pour violoncelle et piano en si bémol majeur opus 8 ; sonate pour violon et piano en ut dièse majeur opus 21) ; Johannes Brahms (Trio n°2 en ut majeur opus 87)

Mardi 20 janvier à 20h30 - Salle Pasteur / Le Corum

## Concert symphonique

Direction : Gérard Korsten - Violoncelle : Cyrille Tricoire.

Programme : René Koering (Quelques façons de voir les statues à la lueur des torches - Création mondiale) - Philippe Hersant (concerto n°2 pour violoncelle et orchestre - 1997) - Johannes Brahms (symphonie n°2 en ré majeur opus 73)

Vendredi 30 janvier à 20h30 - Opéra Berlioz / Le Corum

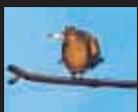
## Concert symphonique

Direction : Gérard Korsten - Violoncelle : Cyrille Tricoire -

Chœurs d'enfants : Opéra Junior - Det Norske Jentekor (chœurs de jeunes filles de Norvège)

Programme : René Koering (Quelques façons de voir les statues à la lueur des torches - Création mondiale) - Philippe Hersant (concerto n°2 pour violoncelle et orchestre - 1997) - Nils Henrik Asheim (création mondiale) - Serge Nigg (Vissages d'Axel - 1969)

Dimanche 1<sup>er</sup> février - Opéra Berlioz / Le Corum



## Trioletto

75, av. Augustin Fliche.

Tél. 04 67 41 50 09

## Une nuit courte et animée

Projection de 4 heures

de courts-métrages d'animation

15 janvier à 20h

## Mon Dieu, quel bonheur !

Théâtre musical.

Trio de guêpes musiciennes au charme de sirènes homériques, les "Petites Faiblesses" aiment par-dessus tout les voyages, et le plus beau de tous : chanter.

22, 23, 24 janvier à 20h30

## Igosta Brothers

Cinéma + Art Vidéo - Directeur artistique : Marguerite Seeberg - Projection-débat en présence des frères Igosta venus du Kazakhstan

29 janvier à 20h30

## Trop Plein

Danse / théâtre - Compagnie Nathalie Béasse - "Trop Plein"

est un spectacle débordant de sentiments contradictoires, d'émotion, de souffrance et d'absurde. On tombe, on glisse, ça dérange et ça fait du bien" (Presse Océan).

5, 6, 7 février à 20h30

## Théâtre des Arceaux

37, rue Gustave. Tél. 04 67 06 95 23

## Trilogie

D'après Hams, Bernhard et Swift - Par la Compagnie de la Chevre à Cinq Pattes

Du 7 au 24 janvier

## Swing Danse Festival

Parce que les danses swing sont indissociables de la musique à laquelle elles sont liées, un festival de danse et de musique destiné aux danseurs Jazzophiles.

5, 6 et 7 février. www.montpellierswing.com

## FESTIVAL

## Festival chrétien du cinéma

25 JANVIER - 2 FEVRIER

**t** reize films seront proposés aux Montpelliérains dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition du festival chrétien du cinéma placé sous le thème "Vivre".

Le pasteur Jean Dornon et le père Christian Doumairon, maîtres d'œuvre de ce festival, expliquent leur démarche : "La vie est don de Dieu. Mais comment Vivre ? Pour qui ? Pourquoi ? Que de contradictions, de questions et de désirs habitent les humains dans leur manière de vivre : jusqu'à parfois réclamer le droit à la mort ! Nul plus que les artistes n'exprime cette complexité. Le programme que nous proposons en est la démonstration. Nous avons voulu à l'heure de la mondialisation nous ouvrir à ces différentes manières d'appréhender la vie et la mort, tant en France qu'au Canada, aux USA, en Australie, etc. Sans oublier la Chine dont c'est l'année".

Tous les films sont précédés d'une présentation et suivis d'un débat. Comme les années précédentes, un Festival Enfant, avec un programme spécifique, accueillera plus de 5000 élèves des établissements du diocèse.

## Au programme

- Atanarjuat, la légende de l'homme rapide (Zacharias Kunuk) Canada 2002
- Le Carrosse d'or (Jean Renoir) Italie/France 1953
- Le Chemin de la liberté (Phillip Noyce) Australie 2002
- Et la vie continue (Abbas Kiarostami) Iran 1992
- La Fureur de vivre (Nicholas Ray) Usa, 1955
- Haut les cœurs (Solveig Anspach) France 1999
- L'Homme sans passé (Aki Kaurismäki) Finlande 2002
- Kandahar (Mohsen Makmalbaf) Iran 2001
- Marche et rêve ! Les homards de l'utopie (Paul Carpita) France 2001
- Parle avec elle (Pedro Almodovar) Espagne 2001
- Le Pays des sourds (Nicolas Philibert) France 1992
- Une histoire vraie (David Lynch) Usa, 1999
- Vivre (Zhang Yimou) Chine 1993



## EXPOSITION

(A.L.Q.)<sup>2</sup>

### Affiches de ville et de campagne d'Alain Le Querrec

**b** reton - et polonais de cœur - Alain Le Querrec est un affichiste engagé. Son séjour dans l'atelier Henryk Thomas-Zewski a influencé sa manière de concevoir son travail. Depuis 30 ans, il produit des affiches essentiellement politiques, sociales et culturelles, sans compromission avec la publicité. Ses coups de gueule graphiques font régulièrement des délices du journal Le Monde. Le Carré Sainte-Anne présente régulièrement des affichistes de renommée internationale tels que Raymond Savignac en 1998, Pierre Neumann en 2002. L'exposition Le Querrec fut présentée en 2002 à la Galerie Anatome. Pour le Carré Saint-Anne se rajoutent les dernières créations de l'artiste.

L'exposition (A.L.Q.)<sup>2</sup> Affiches de ville et de campagne montre les jalons d'une quête utopique présentant des affiches très récentes comme des créations plus anciennes : affiches culturelles, affiches politiques et sociales.

"Il faut considérer mon travail dans le cadre du paysage urbain, dans la dimension du plaisir que j'éprouve à lui voir porter une couleur, une image, un message, un langage que j'ai voulu et qui l'espace de quelques jours sera enregistré par des milliers de passants."

(ALQ)<sup>2</sup>



Carré Saint-Anne Jusqu'au 15 février 2004.  
Ouvert du mardi au dimanche de 13h à 18h. Entrée libre

# Bonne année 2004